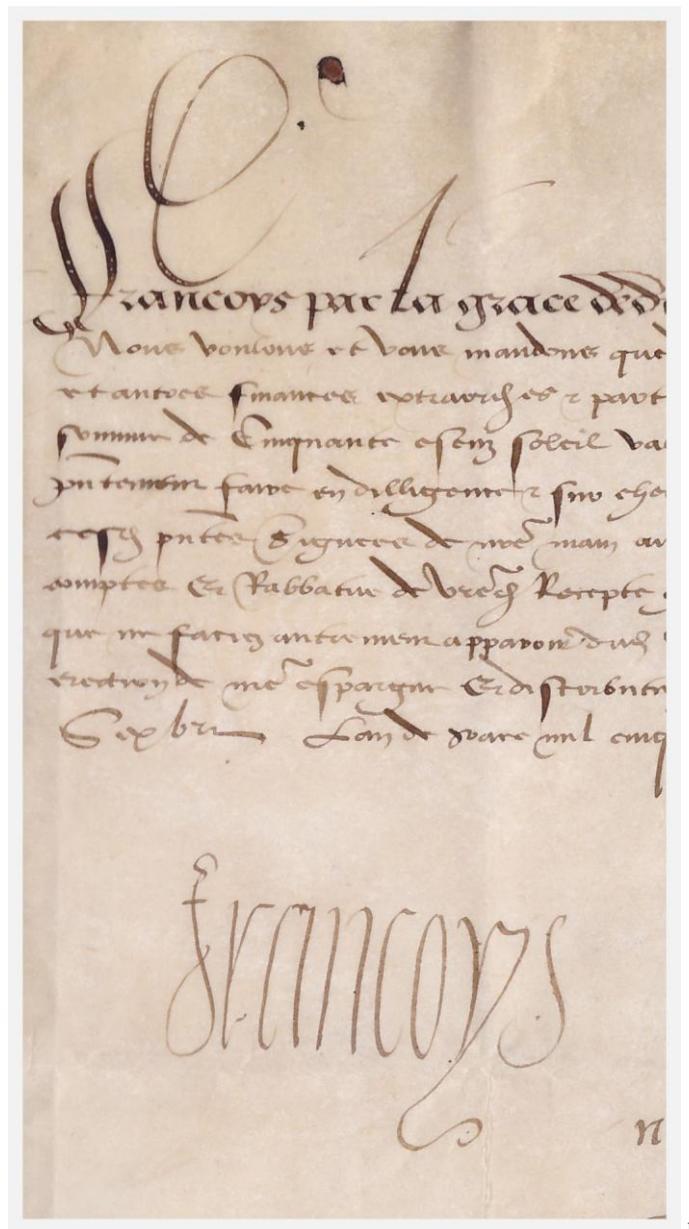


*Le Prosopographe*



n°2

[www.librairiecortade.com](http://www.librairiecortade.com)

[jerome\\_cortade@orange.fr](mailto:jerome_cortade@orange.fr)

+33 6 83 59 66 21

# Le Prosopographe

Jérôme Cortade

S.A.R.L. au capital de 7500 € - RCS Pontoise - N° Siret 51293638600014 - N° TVA intra. FR06512936386

[www.librairiecortade.com](http://www.librairiecortade.com)

**Pour toute commande et correspondance :**

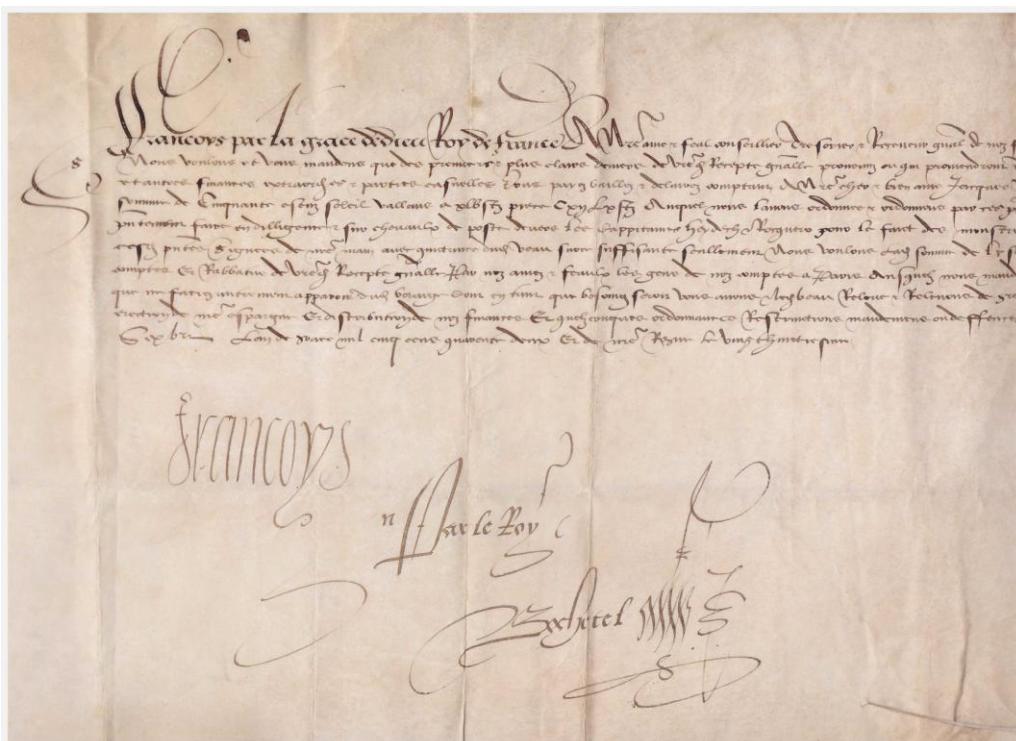
- soit par téléphone : **06 83 59 66 21**
- soit par mail : **jerome\_cortade@orange.fr**
- soit par écrit à l'adresse : **Le Prosopographe**

(*M. Jérôme Cortade*)

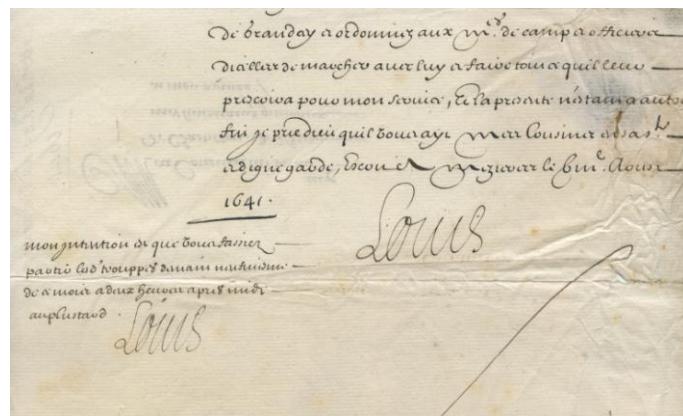
*21 Quai Georges Clémenceau.*

*78380 Bougival*

**Tous les documents sont visibles sur Paris, sur rendez-vous, 7 Rue d'Amboise.**



n°2 (détails)



n°43 (détails)

1. [Gaspard de COLIGNY]. 1510-1551.

P.S. 12<sup>e</sup> aoust 1541. Pièce vélin oblong (38,5 x 12,5 cm).

250 €

Pièce signée par "Burgensis" secrétaire de Monseigneur le duc d'Orléans et d'Angoulême [Charles de France (1522-1545), fils du Roi François 1<sup>er</sup>], attestant que *Gaspard de Coligny, seigneur de Bouhan, escuier tranchant dudit seigneur*, a reçu comptant la somme de 300 livres tournois à luy ordonné par ledit seigneur pour ses gaiges des trois derniers trimestres de 1540.

"Gaspard, chevalier (1532), sgr de Cressia, de Buenc, de Loisia, Beaufort, Flacey, Sauberthier, La Biolée et Saint-Germain-du-Bois. Il nâquit entre 1508 et 1511, et fut échanson de François de France, dauphin Viennois en 1522, futur François II. Etais écuyer tranchant du duc d'Orléans et d'Angoumois (1541). Il épousa à 20 ans passés, en 1532, Denise de Luyrieux, fille que la dernière épouse de son père avait eue avec son premier mari. Le 26 septembre 1541, Gaspard et sa femme reçurent en donation de leurs parents les terres de Sauberthier, Flacey, Saint-Germain-du-Bois et Buenc. En 1543, il fonda une messe avec vêpres, chaque dimanche, en l'église de Beaufort. Il vivait en décembre 1549, et était mort en 1551."

*D'après l'aimable communication de M. Roch de Coligny.*

2. FRANÇOIS 1<sup>er</sup>. 1494-1547. Roi de France (1515-1547).

P.S. A Sallelle, 23 septembre 1542. Grand vélin oblong (50 x 28 cm).

2500 €

François 1<sup>er</sup> donne les ordres nécessaires pour les dépenses du voyage que doit entreprendre Jacques Veau, commis à l'extraordinaire des guerres, sur chevaux de poste et avec escorte de deux officiers et leur compagnie de lansquenets : Ordre au receveur général des finances extraordinaire Jehan Laguette, de prendre sur la recepte générale provenant ou qui proviendront tant de la vente et composition des offices et résignations que de noz emprunctz et autres finances extraordinaires (...), et de payer comptant le chevalier et bien amé Jacques Veau, la somme de 50 écus soleil, auquel nous l'avons ordonnée et ordonnons par ces présentes pour luy ayder à supporter la despence du voyage que il va présentement faire en diligence sur chevaux de poste, devers les capitaines Heydech et Rocquers pour le faict des monstres des lansquenets estans soubz leurs charges, et par rapportant ces présentes signées de notre main (...). Cette dépense sera enregistrée dans les comptes et rabattue des recettes générales par nos amez et feaulx les gens de nos comptes à Paris auquel nous mandons ainsi le faire sans difficulté car tel est notre plaisir (...).

1542 marque le début de la quatrième guerre contre les Impériaux de Charles Quint, qui fut déclarée après l'alliance de l'Empereur avec Henri VIII, et sur le prétexte de l'assassinat à Pavie, de l'ambassadeur français alors envoyé auprès de Soliman. François Ier était dans le Midi soutenir les efforts du Dauphin pour la prise de Perpignan. Le Roi avait en effet décidé de combattre sur deux fronts : au nord contre les Flandres et le Luxembourg, confiant ses troupes au duc d'Orléans secondé par les ducs de Guise, Vendôme et Clèves ; au sud dans l'intention de conquérir le Roussillon avec la prise de Perpignan, confiant son armée au Dauphin le futur Henri II. Malgré les brillants assauts des troupes royales et notamment de Charles de Brissac, contre Perpignan en août, l'expédition sera un échec et François Ier demandera à son fils de battre en retraite fin septembre.

3. René de MAILLY. †1569. Gentilhomme du Roi, proche de François 1<sup>er</sup>, gouverneur de Montreuil.

L.S. avec compliment aut. à M. Menaige, conseiller du Roy et son ambassadeur (près) l'Empereur. Jumyaige, (Jumièges), 3 août (1543). 1 pp. petit in-folio, adresse au verso ; déchirure centrale restaurée.

180 €

Recommandation auprès de Jacques Mesnage, sieur de Cagny, ambassadeur de François 1<sup>er</sup> près de Charles Quint, pour le sieur de Forges (probablement Odet de Baillon seigneur de Forges, receveur en Normandie, plus tard commissaire des guerres en Picardie, trésorier de la Maison du Roi ; Mesnage était aussi conseiller au Parlement de Rouen) ; Je n'ay vouluz laisser aller Monsieur de Forge (...) sans lui prié vous présenter ceste qui me escrira de me recommander de votre bonne grâce ; vous entendrez par ledict seigneur de Forge tout ce que vous pourrons escrire qui me gardera de vous user de plus longt langage, sans que de vous dire que je me laisseray perdre mille occasions et offrant pour vous pour m'agmeter du debvoir d'amys que je vous dois (...).

Le baron de Mailly était le fils d'Antoine, chambellan de François 1<sup>er</sup> et de Jacqueline d'Astarac, dame d'honneur d'Anne de Bretagne ; René s'était distingué au siège d'Hesdin, de Metz et aux batailles de Cerisoles (1544), de Dreux (1562), de St-Denis (1567) et de Moncontour (1579) où il fut blessé à côté d'Henri III alors duc d'Anjou. François 1<sup>er</sup> qui l'estimait beaucoup, l'appelait « son Cousin » en égard au lignage des Mailly avec la reine Claude.

4. [Adrienne D'ESTOUTEVILLE].

L.S. « François de Pertenay » à la duchesse d'Estouteville, comtesse de Saint-Pol. Paris, 26 juillet (1546). 2 pp. ½ bi-feuillet petit in-folio, adresse au verso.

500 €

Importante lettre du chargé d'affaire de la duchesse, concernant la mouvance du comté de Saint-Pol et apportant des nouvelles de famille ainsi que de la Cour royale à Pontoise, mentionnant le cardinal de Bourbon et son neveu le cardinal de Vendôme, les ducs d'Enghien et de Guise, le prince de Condé, etc.

Revendiqué par Charles Quint, le comté de Saint-Pol fut le théâtre des guerres incessantes entre les Impériaux et le parti de François 1<sup>er</sup> qui affirmait : « Qui tient Saint-Pol, tient les Flandres » ; Marie de Habsbourg (1505-1558), reine consort de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, avait fait envoyer des troupes qui vinrent assiéger et prirent la ville de St-Pol en 1537. En compensation de la perte du comté, le Roi approuvera en juillet 1546 la conservation des revenus de plusieurs fiefs dont Sézanne, Montfort-l'Amaury, en faveur d'Adrienne d'Estouteville, veuve de François de Bourbon (1491-1545), un des principaux favoris du Roi. Auparavant, la duchesse d'Estouteville avait fait une consulte auprès des principaux juristes de l'époque dont Jacques Aubery, célèbre avocat, conseiller du Roi, (cité dans la lettre) contre les prétentions de la reine de Hongrie.

François de Pertenay prévient la duchesse qu'il n'arrivera que mercredi à Paris où il montrera les pièces touchant le comté de Saint-Pol à Monsieur du Reffuge et à maistre Philibert, lesquelles terres ont été baillées à M. Aubery ce jour mesme après les avoir veüe ; il en a fait un rapport au Conseil du Roi lequel, après avoir bien au long, le tout débattu, arresta et délibera la consultation dont il envoie le double ; *L'affaire est de si grande conséquence, qu'elle mérite bien y penser.* Il ajoute : *oultre ce que verrez par ladite consultation, ceulx du Conseil m'ont dit qu'ilz se garderont bien de vous conseiller d'envoyer par devers la Reyne de Hongrie pour demander la côte de St-Pol que premièrement vous ne ayez eu autre dépesche que celle que vous avez. Je pars aujourd'huy pour m'en aller trouver Monseigneur le Cardinal de Bourbon qui est à Condé pour lui communiquer et faire entendre le tout suyvant ce qu'il vous a pleu me commander ; et sa response entendue, pour qu'il ne fault aller par devers la Reyne de Hongrie.* Il prévoit de retrouver la duchesse à Rouerie en août pour lui donner le détail de l'affaire, et retrouver le plus d'argent qu'il peut pour le lui apporter. *Cependant, Madame, j'ay veu passant par Gillion [Gaillon] Monseigneur le Cardinal de Vendôme auquel je fays vos recommandations et lui ditz ce que m'avez commandé ; lequel m'a dit qu'il est bien marry qu'il ne peult demeurer jusqu'à ce qu'il eust le moyen de vous allez voir à Rouen. A ce que m'a dict Monseigneur d'Enguyen, il est venu depuis deux jours à Ponthoise attendant de venir trouver le Roy en ceste ville (...).* Mondit mons. d'Enguyen a envoyé par devers le Roy pour avoir son congé pour s'en aller à Lyon en poste trouver Monseigneur de Guyse puis pour aller en quelque lieu surprendre quelque ville où le Roy a intelligence et ne (attendre) que le Gouverneur qu'il y a envoyé soit de retour (...). Monseigneur le prince de Condé arriva avant-hier, qui fera le voïage [voyage] et m'a commandé vous faire ses très humbles recommandations à votre bonne grâce ; aussi Monseigneur d'Enguyen lequel m'a dit qu'il vous escrivera avant son partement [départ] toutes nouvelles (...). Le Sieur de l'Estang enverra à la comtesse le contenu du mémoire, etc.

Unique héritière de Jean d'Estouteville, Adrienne (1512-1560) avait été marié en 1534, sur les conseils du Roi François Ier, à François de Bourbon-Saint-Pol, fils du comte de Bourbon-Vendôme et de Marie de Luxembourg (il était aussi frère de Charles de Bourbon, chef de la Régence pendant la captivité de François 1<sup>er</sup>, et l'oncle d'Antoine de Bourbon, futur roi de Navarre et père d'Henri IV). Le comte de Saint-Pol était le principal favori du Roi qu'il suivra dans les guerres d'Italie, armé par le chevalier Bayard à Marignan, prisonnier à Pavie, nommé plus tard gouverneur du Dauphiné. Le roi avait fait élire le titre d'Estouteville en duché au moment de son mariage en 1534, d'où sont issus : François (1536-1546) et Marie (1539-1601) qui épousera successivement en 1557 Jean de Bourbon, comte de Soisson et duc d'Enghien, mort à St-Quentin ; en 1560, François de Clèves duc de Nevers ; en 1563, Léonor d'Orléans duc de Longueville, dont descendance.

5. [Joachim DU BELLAY].

Manuscrit « Dialogue d'ung amoureux et d'Echo ». Circa 1550. 1 pp. in-folio.

500 €

Transcription d'un des poèmes les plus curieux de Du Bellay, tiré de son Recueil de sonnets amoureux, *l'Olive*, composé en 1549, au moment de la constitution de la Pléïade. Ce poème (n°XVII) inaugure le genre de l'écho, avec une suite d'interrogations auxquelles le personnage mythique répond à l'amoureux par la simple répétition des dernières syllabes, l'ode se terminant par un monologue de 5 vers ;

Piteuse Echo, qui erres en ce bois,  
Respondz au son de ma dolente voye.

Que suys je donq' lors que mon coeur en fend? Enfant.  
Qui est la fin de prison si obscure? Cure.  
Dy moy, quelle est celle pour qui j'endure? Dure.  
Sent-elle bien la douleur, qui me poinct? Poinct.

D'où ay-je ce peu ce grand mal concepvoir,  
Qui m'oste ainsi de raison le debvoir? De voir.  
Qui est l'autheur de ce maulx avenuz? Venus.  
Comment en sont tous mes sens devenuz? Nudz.  
Qu'estoys-je avant qu'entrer en ce passaige? Saige.  
Et maintenant que sens-je en mon couraige? Rayge.  
Qu'est-ce qu'aymer et s'en plaindre souvent? Vent.

O que cella me vient bien mal à poinct.  
Me fault il donq', o debile entreprinse  
Lascher ma proye, avant que l'avoir prise?  
Si vault-il mieulx avoir coeur moings hautaing,  
Quainsy languyr soubz espeoir incertain.

Il est ajouté *in fine* d'une main plus cursive la dédicace suivante : *Vive l'Amour.*

6. Claude GOUFFIER. 1510-1570. Marquis de Boissy et de Caravas, duc de Roannez, Grand Ecuyer de France.

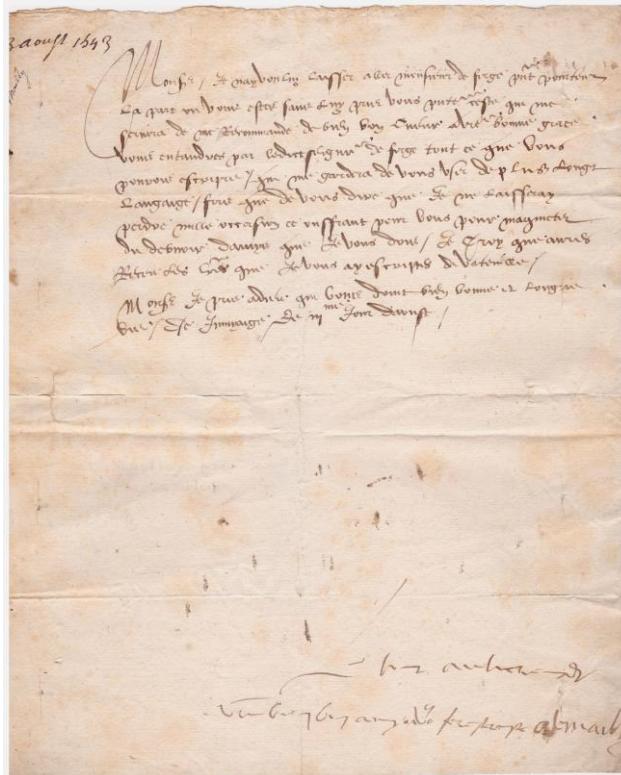
P.S. XVI<sup>e</sup> siècle. Vélin in-folio (29 x 40 cm), très léger manque sur la marge de droite avec atteinte au texte.

350 €

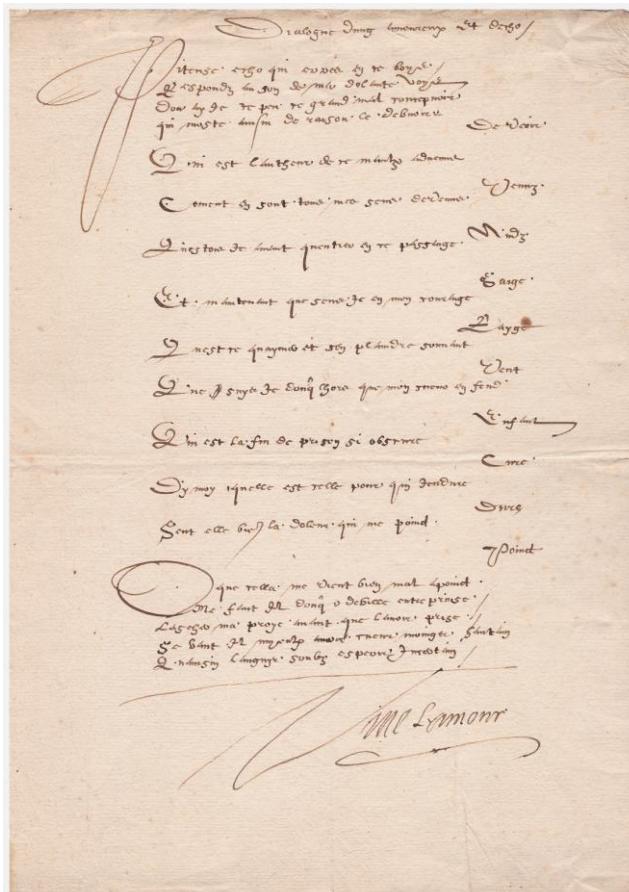
*Escrive de la despense de l'escuirye du Roy pour le mois de décembre mil cinc cent - (...).* Très rare document comptable détaillant les dépenses engagées pour les Grandes Ecuries du Roy (achat des chevaux, livrées, "despense de bouche, fourrissage des ferrures et entretenemens des chevaux", aides des palefreniers, etc), mentionnant les noms de grandes familles et leurs fonctions au sein de la Grande et Petite Ecuries ; sieur de KERNEVENOY (Carnavalet) ayant charges des grands chevaux, de Marin de CLINCHANT, Jean de BOURDON, Jacques de MAUVOISIN, François de CREQUI, A. de Rivière, Martin Lorin, Nic. Jacquart, Alain Colleville, de Roches, de Heilly, Jean de Guesdon, Jean Labbé, Rivery, La Forest, de Loges, de Reuilly, de Gerbays, de La Goute, Mainvillier, d'Anglure, de Suilly, François de Frementaux, Joachim de Chastenay, d'Assigny, René de Souvigny, de Puymorin, Hardy de la Court, etc. **Belle signature.**

Fils d'un conseiller de François Ier, **Claude Gouffier** avait été fait prisonnier à Pavie par les troupes de Ferrant de Gonzague, libéré par le Roi sur la caution de 6000 Ecus. Il sera le Grand Ecuyer de France des Valois, François Ier, Henri II, François II et Charles IX. Renommé pour ses collections d'art et de curiosités qu'il conservait en son château d'Oiron, mécène et grand bibliophile, Claude Gouffier fut immortalisé par les contes de Perrault qui reprit son titre de marquis de Carabas dans le Chat botté. Il fut marié successivement : en 1526 à Jacqueline de La Trémoille (qui tenta d'empoisonner son mari), en 1545 à Françoise de Brosse, à Antoinette de La Tour Landry (dame d'honneur de Catherine de Médicis), en 1559 à Marie de Caignon Saint-Bohaire, et en 1567 à Claude de Beaune.

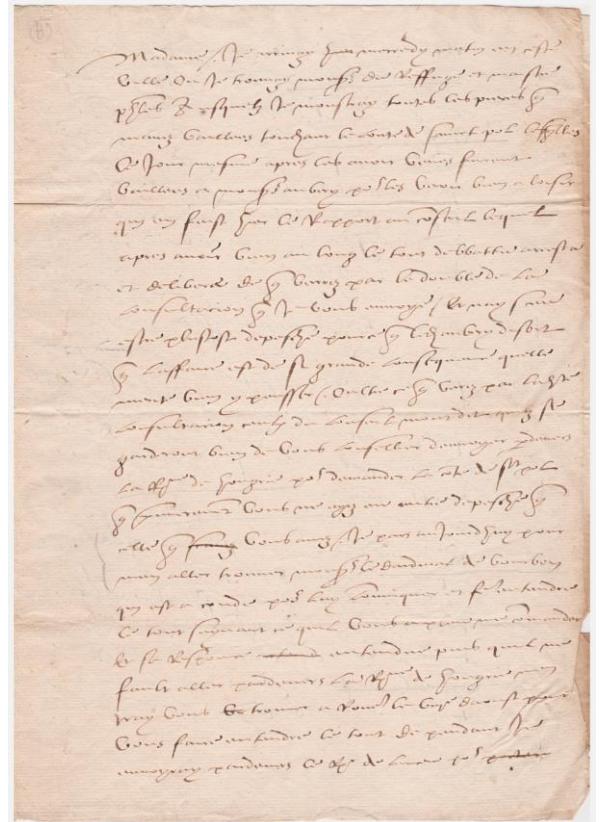
### **n°3. Recommandation de René de Mailly, gv de Montreuil (1543)**



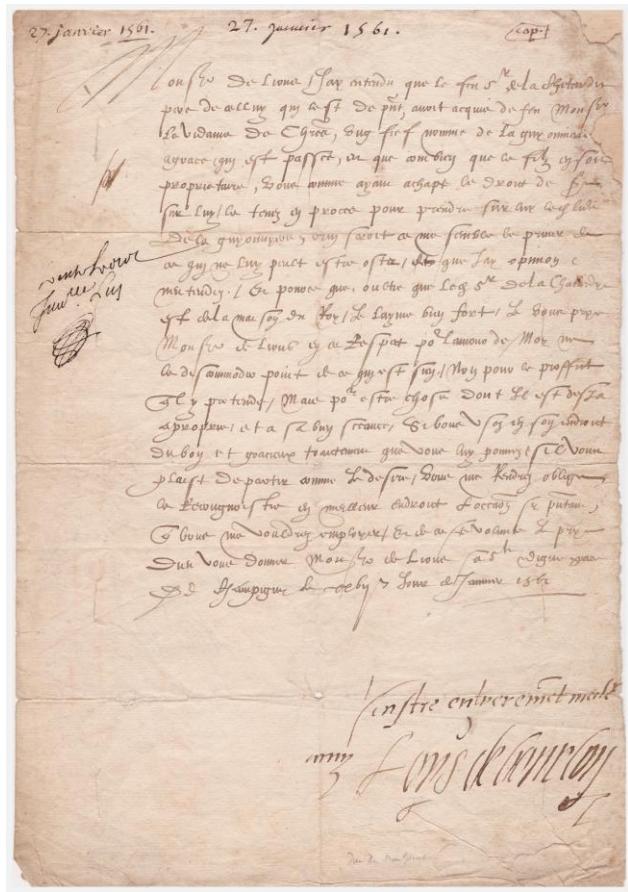
**n°5.** Transcription d'époque d'un poème de Du Bellay (1550)



#### **n°4. La comtesse de St-Pol et la Cour du Roi à Pontoise (1546)**



**n°9. Lettre de protection du duc de Montpensier (1561)**



7. [ESCHANSON du ROI].

P.S. avec 4 lignes aut. par Antoine Du Bourg, eschanson du Roy. 2 may 1560. Pièce sur vélin oblong (24,5 x 15,5 cm).  
Cachet de collection du généalogiste Saint-Aignan.

150 €

Quittance d'Anthoine du Bourg, Sr de St-Sulpice, eschanson ordinaire de Messeigneurs les ducs d'Orléans, d'Angoulême et d'Anjou frères du Roy, confessant avoir reçu comptant de Claude Demont-Doucet, "trésorier général de la Maison de Messeigneurs", 200 livres tournois pour ses gages des mois de juillet à décembre 1559.

8. [PARIS – Catherine de MEDICIS].

P.S. 21 août 1560. Pièce sur vélin oblong (27,5 x 8,5 cm).

150 €

Quittance de rente au nom de Jean de Saint-Germain, quartenier de la ville de Paris, ayant droit par transport de noble homme maître Hélye de Odeau, notaire et secrétaire du Roy, conseiller, contrôleur des argenterie et escurys de la Reine [Catherine de Médicis], confessant avoir reçu du receveur général de l'Hôtel de Ville de Paris la somme de 21 livres tournois pour deux quartiers échus.

9. Louis de BOURBON-VENDOME. 1513-1582. Duc de MONTPENSIER.

L.S. avec compliment aut. à M. de Lionne. Champigny, 27 janvier 1561. 1 pp. in-folio, adresse au verso ; petite restauration au coin sup. droit.

250 €

Lettre de protection en faveur de la famille Trottie de la Chétardie, proche du duc de Montpensier : *J'ay entendu que le feu Sr de La Chétardie, père de celluy qui est de présent, avait acquis de feu mons. le vidame (...) ung fief nommé de La Guyonnière (...). que combien que le filz en soit propriétaire, vous comme ayant achapt ayant le droit de (succession) sur lui. La tenuz en procés (...) ce me semble la preuve de ce qu'y ne lui peult estre oster (...). Oultre que led. Sr de La Chétardie est de la Maison du Roy, je l'aime bien fort. Je prye mons. de Lione aye respect pour l'amour de moy (...) si vous usez en son endroit du bon et gracieux traictement que vous lui pouvez, s'il vous plaist, de partir comme le désire, vous me rendrez obligé (...).*

Fils de Louis de Bourbon, prince de La Roche-sur-Yon et de Louise de Bourbon-Montpensier, Louis II de Bourbon Vendôme est connu pour avoir combattu contre les troupes impériales de Charles Quint, à Marignan avec François Ier, et plus tard à St-Quentin. En 1561, il est veuf de Jacqueline de Longwy et hérite de sa mère du duché de Montpensier. C'est à cette époque qu'il devint un féroce adversaire des Huguenots. Il épousera en 1570, Catherine de Lorraine, sœur d'Henri de Guise et de Charles de Mayenne.

10. Jacques de SAVOIE duc de NEMOURS. 1531-1585. Gouverneur du Lyonnais, capitaine-général de la cavalerie légère durant les guerres de Religion, marié à Anne d'Este veuve du duc de Guise.

L.S. avec compliment aut. à M. de Maugiron, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances et lieutenant pour le Roi au gouvernement de Dauphiné. Annecy, 24 mai 1563. Demi-page in-4, adresse au verso avec sceau armorié sous papier, filigrane, petits trous sans perte.

350 €

Le duc de Nemours annonce son départ pour la Cour : *Parce que je m'asseure que vous estes tousjours en délibération de vous en venir à la court, j'ay bien voulu encores en escrip vous advertir que je partiray le premier jour du mois de juing prochain et m'en iray droit d'icy à Bourg où vous me trouverez pour vous garder de plus grande penne. Je vous prie en advertir monsieur de Lestain affin que nous partions tres tous ensemble (...).*

Fils de Philippe de Savoie comte de Genève et duc de Nemours, et de Charlotte duchesse de Longueville, Jacques de Nemours était cousin du Roi de France François Ier. Il sera un des principaux défenseurs de la cause catholique pendant les guerres de religion se plaçant sous Montmorency, Guise et Saint-André. Il est nommé gouverneur du Lyonnais en 1562 en remplacement du maréchal de Saint-André tué à la bataille de Dreux ; Lyon est cependant aux mains des réformés, et est à la veille d'être reprise en juin 1563. Le duc de Nemours figurera parmi les principaux personnages du fameux roman de Mme de La Fayette, dans *La Princesse de Clèves*.

11. CHARLES IX. 1550-1574. Fils d'Henri II et de Catherine de Médicis, Roi de France (1560-1574).

L.S. à son cousin le comte du Lude, lieutenant-général en Poitou. Paris, 15 décembre 1563. 1 pp. in-folio, adresse au verso ; cachet de collection.

1800 €

Missive du jeune roi, contresignée par Claude de L'Aubespine, relative aux paiements des gens de guerre en Poitou, peu après la signature de la Paix d'Amboise ; *Mon Cousin, je vous ay cy-devant escript et mandé que je voullois sçavoir quelz denyers pouvayent revenir bons du payement fait aux gens de guerre entretenus en Poictou pendant ces derniers troubles (...). Le roi demande ce qu'il en est des 39 mille livres levés sur le pays et de convoquer son trésorier pour lui en rendre comptes ; Je n'ay eu de vous encore aucune response à mes [dites] lettres. Je vous ay bien voulu faire ceste recharge de vous prier de faire venir devant vous le trésorier général et le contrôleur de mes finances aud. Poictou, et avecq eulx vérifier et dresser ung estat au vray de ce que monte les paiemens desd. gens de guerre durant le quartier de janvier, février et mars (...) duquel estat m'envoyerez ung double et en baillerez ung autre au receveur général, afin que suyant icelluy, il puisse retourner (si jà ne l'a fait) lesd. denyers revenans et iceulx recouvertz, d'autant que je m'en veulx ayder et les envoyer et mettre en mains du trésor de l'extraordinaire de mes guerres qui les employera (...).* .../...

Dès 1562, la Saintonge, l'Aunis, l'Angoumois et le Poitou furent marqués par la première Guerre de Religion ; témoin de ses troubles, Agrippa d'Aubigné en fera la chronique dans son *Histoire universelle*, avec notamment la prise de Poitiers par les troupes de Condé en avril et sa reprise par les Catholiques en août, les massacres perpétrés dans la région, les affaires de Xaintonge et de La Rochelle, la bataille de Dreux en décembre, etc. L'assassinat du duc de Guise fut l'occasion de négociations entre les principaux chefs des partis catholiques et huguenots, entre Montmorency et Condé, qui aboutirent à la signature de la Paix d'Amboise en mars 1563. En août de la même année, Charles IX fut déclaré majeur, Catherine de Médicis gardant toutefois la Régence et organisant un tour de France afin d'assurer la fidélité de tous les partis et l'unité relative du royaume. Le document est contresigné par **Claude de L'Aubespine (1510-1567)**, secrétaire du Roi dans ses finances, qui fut plénipotentiaire au cours de plusieurs missions en Angleterre ; il est alors adressé à **Guy de Daillon (1530-1585) comte du Lude**, qui avait été élevé à la Cour comme *enfant d'honneur* du roi Henri II ; il fut nommé à la suite de son père, gouverneur du Poitou et sénéchal d'Anjou, et se distingua particulièrement plus tard dans la défense de Poitiers en 1569 et lors du siège de La Rochelle en 1572 ; il avait épousé en 1558 Jacqueline Motier dame de La Fayette. D'une très grande richesse pour l'Histoire de France, les archives du comte du Lude avaient été en grande partie transcrives par Dom Housseau, avant d'être détruites ou dispersées à la Révolution ; les seules correspondances connues qui ont échappées à la destruction, sont conservées au British Muséum ou proviennent de l'ancienne collection autographe Morrison. D'après cette correspondance, il semble que le gouverneur ait eu quelques peines à faire publier la paix à Poitiers, et demanda au roi dès le mois de mai 1563, de conserver quelques forces militaires pour faire observer l'édit de pacification. Suite aux troubles provoqués par les Huguenots à Poitiers et dans la province, le roi demandera encore au gouverneur de lever une compagnie aux frais de la province (octobre 1563). Les hostilités reprendront dès 1567.

*In Archives du Poitou, Lettres adressées à Jean et Guy de Daillon, comtes de Lude (...). Ed. 1882.*

*Cachet de collection d'archives du Putnam (auquel on joint le certificat de cession).*

12. **[Anne duc de MONTMORENCY].** 1492-1567. Connétable de France.

**Quittance.** S.l., 31 décembre 1565. Vélin oblong (31 x 11 cm) ; petite brunissure au coin inf., manque la signature.

200 €

Reçu de la somme de 11,375 livres *en ung mandement en parchemin signé (...) tant pour notre pansion que récompense de 400 ducats (...) que nous avons de Madame Mère du feu Roy François premier (...)*, comprenant ces quartiers d'octobre, novembre et décembre.

Ancien compagnon et confident du Roi François Ier, **Anne de Montmorency (1492-1567)** fut un puissant rival du duc de Guise ; il forma pourtant un triumvirat catholique avec lui et Saint-André, lors des guerres de Religion ; il contribua à la signature de la paix d'Amboise (1563) et se rapprocha de son neveu Coligny ; il participe au siège du Havre, & est mortellement blessé à la bataille de St-Denis (1567).

13. **François de BOURBON.** 1542-1592. Dauphin d'Auvergne, duc de MONTPENSIER.

**P.S. pour le sieur de Vigny.** S.l., 1<sup>er</sup> mars 1579. Vélin oblong (27 x 14.5 cm), cachet sous papier aux armes, intitulé au verso ; légère brunissure en pied.

200 €

Quittance de **François de Bourbon, premier Dauphin, duc de St Fergeau et pays de Puisaye, pair de France, marquis de Mizuwe**, reconnaissant avoir reçu de *Mr Francis de Vigny receveur de l'hostel de la ville de Paris, la somme de quatre vingt trois escuz (...) pour ung quartier escheu au jour Sainct Rémy sur une rente que nous avons droict de prendre chacun an sur lad. Ville faisant partie de plus grande rente constituée par Messieurs les Prévost des marchans et eschevins de lad. Ville de Paris le vi<sup>o</sup> jour d'aoüst 1558 (...) sur la plus value des greniers à sel de la Généralité (...) duquel bénéfice nous avons droict par transport à nous faict par notre très honnor. Sr et père le duc de Montpensier (...).*

Pièce avec cachet aux armes du Dauphin.

Fils de Louis III de Bourbon et de Jacqueline de Longwy, François avait combattu les Huguenots avec son père en Saintonge, fut nommé gouverneur de Languedoc et du Dauphiné en 1574. Bien que zélé catholique, il ne rejoignit pourtant pas la Sainte Ligue et resta fidèle à Henri III puis Henri IV. Il portait en 1582 le titre de duc de Montpensier, prince souverain de Dombes, et fut marié en 1566 à Renée d'Anjou, marquise de Mézières.

14. **[VERDUN]. Geoffroy de SAINT-ASTIER.** 1536-1612. Gouverneur général de Verdun.

**2 P.S. Verdun, 30 juillet 1580 et 29 décembre 1584.** Grand vélin, 33 x 45 cm et 30 x 38 cm.

500 €

**Rolles des monstres et revue faite en la ville de Verdun** d'une compagnie de 15 harquebusiers à cheval estant en garnison pour le service du roi en la dite ville de Verdun, avec leur équipage ; la monstre est faite en l'absence du duc d'Épernon et sous la charge de Geoffroy de St-Astier, seigneur de Lingue, et de Lieu-Dieu, chevalier des Ordres du Roi, gouverneur de Verdun. Parmi la liste des soldats et officier de la garnison, figurent : du Fort, du Buquoy, de Vaux, St-Espin, Jacques d'Orléans, Herzel, Hector du Roches, etc.

15. **Jean BELLIEVRE de Hautefort.** 1524-1584. Ambassadeur près les Ligues suisses, Premier Président du Parlement de Dauphiné. **L.A.S. à Monsieur de Villeroy**, Premier secrétaire d'Estat et des Finances de Sa Majesté. *Grenoble, 15 avril 1583.*  
3 pp. bi-feuillet in-folio, adresse au verso avec cachet sous papier aux armes Bellièvre.

550 €

**Importante et longue lettre évoquant le conflit entre le duc de Montmorency et le duc de Joyeuse pour le gouvernement de Languedoc.** Bellièvre fait état des forces militaires, craignant une expédition du duc de Montmorency, et surtout une alliance des protestants. Il attend le retour du sieur de Chastel à qui il a demandé de juger de la situation militaire ; *Je lui*

baillais un bien ample mémoire pour s'enquérir de l'estat de cette province, à quoy je m'asseure qu'il n'aura pas failli ; il est soldat et homme entendu pour sçavoir remarquer et comprendre ce qui en est (...). Nous sommes sur une allarme qui a esté donné par **Monsieur de Maugiron** de XIIc [1200] hommes qui doivent venir dud. Languedoc pour surprendre Vienne et Valence, lequel avis lui estant venu tout à coup de trois endroits assavoir de **Monsieur le Cardinal d'Armaignac, de Mons. de Suses et au Sr de Truchenus** [le marquis de Simiane, lieutenant du Sr de Suse] (...). Cependant, le président a peur d'alarmer les populations en envoyant ses reconnaissances : *Je crains m'ayder à donner mal à propos des allarmes et de l'autre, je voudrais encore moins estre l'auteur de rien mépriser (...).* Toutefois, nous sçavons qu'il ne procède que des consulz d'Arles lesquelz sont ceux qui en ont adverty Monsieur le Cardinal (...). Ce furent aussi eux qui donnèrent la précédente allarme de iii ou iii<sup>c</sup> hommes qui devaient passer le Rhosne dont il ne s'est du tout rien trouvé. D'ailleurs, **Je n'ay point encor sceü qu'il y ait un seul Huguenot de Dauphiné qui face semblant de bouger.** Et toutefois, il n'est à croire que ceux de Languedoc entreprennent deçà le Rhosne que ceux-cy ne fussent de la partie (...). Après avoir fait part de ses réflexions sur le passage de troupes annoncées sur le Rhône, il poursuit ; *Quant aud. Languedoc, (...) la jalousie et défiance qui est entre Messieurs les deux Maréchaux y tient tous les gens de bien en peine et le reste en combustion (...).* Si Monsieur de Montmorency met sus quelques forces, il y a apparence que ce soit plutost pour les employer de delà à rober des places du gouvernement de Languedoc que non pas pour s'estendre de deçà (...). Il pense que Montmorency ne passera pas le Rhône, ayant comme vous sçavés si petite part avecq les Catholiques de son gouvernement, et quant aux Huguenotz encore qu'ilz montrent le vouloir avoir pour amy. Toutefois, je suis bien trompé s'ilz le voudraient encor avoir pour chef (...). Enfin, il fait part des tractations entre le parti catholique et le parti protestant, mentionnant les familles de Maugiron, d'Anselme, de Sainte-Jaille, de Gouvernet et Saint-Sauveur, etc.

Depuis son adhésion au parti des Malcontents et son alliance avec les Huguenots en 1574, Montmorency s'était attiré l'inimitié du roi qui le considère, malgré la réconciliation de 1577, comme le *traître seigneur de Languedoc*. Les ambitions de la famille de Joyeuse seront l'occasion d'un nouveau conflit entre le roi et le duc. Afin de satisfaire au souhait de l'un de ses mignons, Anne de Joyeuse, le roi tente en effet d'obtenir de Montmorency qu'il abandonne son gouvernement au profit du vicomte Guillaume de Joyeuse, le père du royal favori. Même si Henri III offre de lui donner le gouvernement d'Île de France en compensation, Montmorency refuse un marché qui lui ferait perdre la précieuse indépendance que lui confère l'éloignement du Languedoc. La crise devient aiguë en 1583 lorsque le roi se fait plus pressant, Montmorency ayant pris contact avec l'Espagne et la Savoie, les Huguenots se tenant prêt à prendre les armes pour le parti du duc de Montmorency. (in Hugues Daussy, *Les Huguenots et le Roi* (...). Ed. Droz, 2002, p.274

Premier Président du Parlement du Dauphiné à Grenoble (1579-1584) avant d'être ambassadeur en Suisse, Jean de Bellièvre était le frère de Pomponne de Bellièvre (1529-1607), président du Présidial de Lyon, favori de Catherine de Médicis, et d'Henri III, qui le nommera Surintendant des Finances (1574-1588), Chancelier de France en 1599.

**16. [DEMOISELLE de la REINE].**

P.S. « marquise des Guigones ». 24 juillet 1585. Vélin (21 x 17,5 cm).

100 €

Quittance de *Damoiselle marquise des Guigones (première) des demoiselles de la Reyne*, sur un ayant droit d'une rente constituée sur les greniers à sel par Pierre de Gondy évêque de Paris [futur cardinal de Retz, Chancelier et Grand Aumônier de la Rein Elisabeth d'Autriche épouse de Charles IX].

**17. [GARDE d'HENRI III].**

P.S. 9 octobre 1587. Vélin oblong.

180 €

Reçu d'un garde du corps du Roi de la compagnie de **Nicolas de Grimonville, sieur de Larchant, capitaine des Cent archers de la Garde du Roy** ; (...) *Jehan de Royfè, ecuyer archer des Gardes du Corps du Roy soubz la charge du sieur de Larchant, a confessé avoir reçu comptant de noble homme Mr Pierre Guesnon trésorier et payeur de lad. Compagnye la somme de 29 escuz 12 s. 6 d. (...) pour ses gaiges, droit de guet et de hoqueton durant quartier d'avril, mai et juin dernier.* Joint : une aquarelle représentant un archeur écossais de la Garde du Roi de France (aquarelle fin XIXe siècle, 19,5 x 26 cm).

**18. Henry de LORRAINE-GUISE.** 1549-1588. Duc de Guise et de Chevreuse, dit "le balafré", chef de la Ligue

P.S. 20 décembre 1588. Vélin oblong (25 x 16 cm) ; petite brunissure au coin inf. ; signature peu lisible.

300 €

Intéressante pièce en qualité de *Pair et Grand Maître de France, gouverneur et lieutenant général pour le Roi en Champagne, trois jours avant sa mort*. A Paris depuis mai 1588 où il participa à la journée des barricades, Henri de Guise fut, avec le cardinal, un des piliers de la Ligue catholique, bravant l'autorité du roi. Convoqué à Blois pour les Etats Généraux, il fut exécuté sur ordre du Roi Henri III, le 23 décembre.

Reçu de la somme de 720 escuz, payée par German Lecharron, conseiller du roi et trésorier général, à Henri de Lorraine, *pour les soldes et entretienement de trente harquebuziers, à nous accordez par le Roy* pour les trois derniers quartiers des mois d'octobre, novembre et décembre.

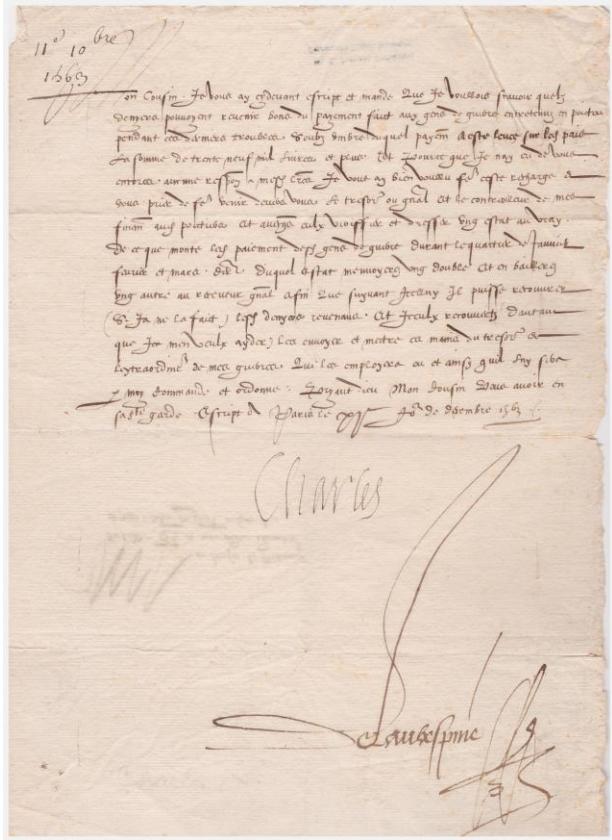
**19. [GARDE de la REINE CATHERINE DE MEDICIS].**

P.S. « Chadieu » 26 février 1589. Vélin oblong (22,5 x 14 cm).

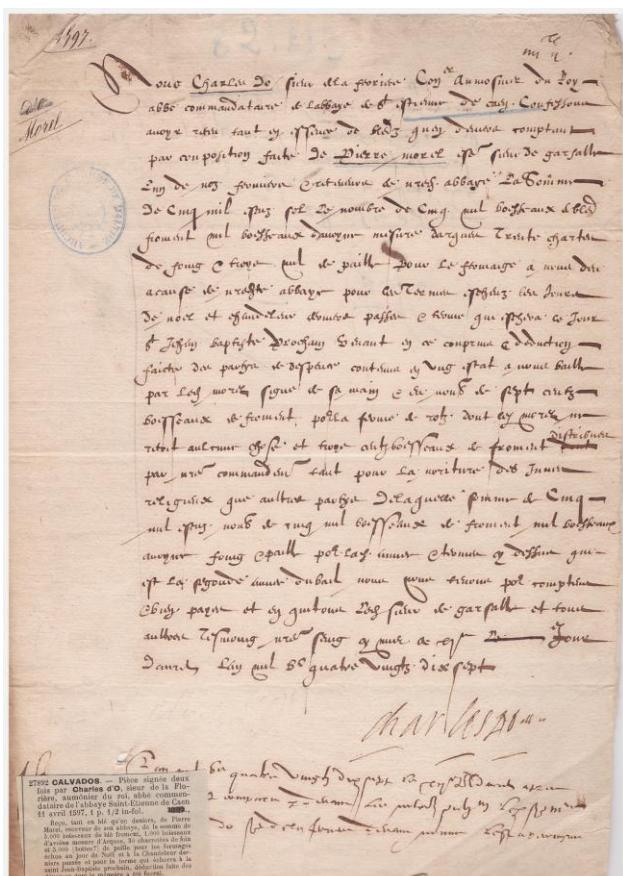
150 €

Quittance pour noble homme **Aublard de Chadieu cappitaine en chef des Gardes de la feue Reyne mère du Roy**, reconnaissant avoir *eu et reçu comptant de noble homme Mss Pierre Legrand commis au payement des debtes de la feue Reyne (...) la somme de 622 Ecus pour ses gages ordinaires durant les quartiers de juillet à septembre 1588 (...).*

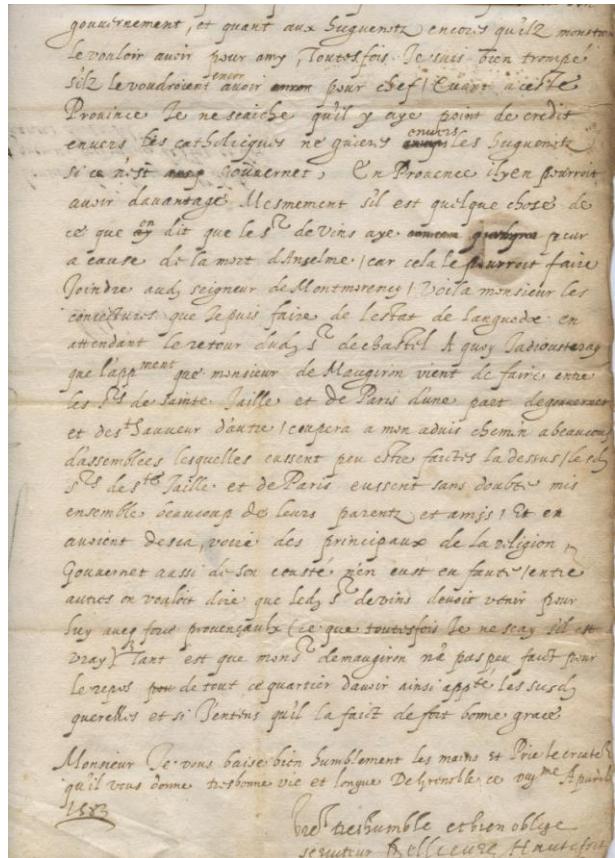
**n°11. Lettre de Charles IX évoquant les troubles en Poitou (1563)**



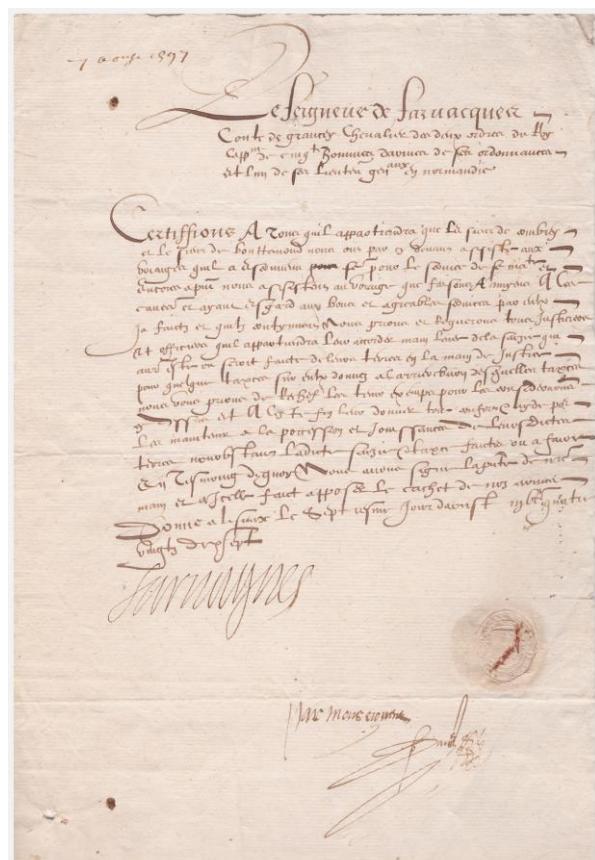
**n°23. Charles d'O, aumônier du Roi (1597)**



## **n°15 Sur la rébellion du duc de Montmorency en Languedoc (1583)**



**n°24. Lettre de service pour le roi du maréchal de Grancey (1597)**



20. **François de BOURBON.** 1542-1592. Duc de MONTPENSIER.

P.S. *Au camp devant Avranches, 5 février 1590.* Vélin oblong (30 x 14,5 cm) ; brunissure au coin inf. ; signature très peu lisible.

200 €

Reçu de la somme de 3,000 escuz, payé par Pierre Lecharron conseiller du roi et trésorier général de l'Extraordinaire, à François de Bourbon, pour ses gages de général de l'armée par nous conduit en Normandie pendant le service de Monseigneur estant à présent devant Avranches pendant la réduction d'icelle (...).

21. **Charles de LORRAINE.** 1554-1611. Duc de MAYENNE, chef de la Ligue après son frère le duc de Guise.

P.S. *Au camp de (Meyancourt), 14 janvier 1592.* Pièce parchemin oblong (42 x 26 cm), signature très pâle, petit trou en marge inf. et déchirure, pièce légt froissée.

300 €

**Intéressante pièce en pleine guerre de Religion** ; en qualité de lieutenant général de la Couronne de France, il donne ordre d'un paiement adressé à *Martin Rolland, conseiller et trésorier de l'espargne, sur les comptes des Receptes de la généralité d'Orléans*, assignant par ce "mandement portant quittance les charges ordinaires de garnisons préalablement payées et acquittées à M. Michel du Boys, lieutenant de la maréchaussée d'Orléans, la somme de Quatre cens Escuz, de laquelle nous luy avons faict et faisons don par la patente signée de notre main, pour la récompense de la perte par luy retene en la prise faute de sa personne par les annemis de nre Religion catholique (...) pour le recouvrement des tailles et rançons par luy payés audit annemis (...). Signé "Charles de Lorraine".

Fils de François de Guise et d'Anne d'Este, **Charles de Lorraine, appelé le duc de Mayenne**, était devenu chef de la Ligue à la mort de son frère Henri "le Balafré" ; il fut cependant vaincu à Chartres (1589) par Châtillon, le fils de Coligny, à Arques et Ivry (1590) par Henri IV, et portant le titre de lieutenant général du royaume, luttant contre les excès de la Ligue (1591-1592), échoua de se faire élire roi lors des états généraux de Paris en 1593. Battu par Henri IV à la bataille de Fontaine Française (juin 1595), il fit acte de soumission et reçut en compensation le titre de gouverneur d'Île de France. Il avait épousé en 1576, Henriette de Savoie marquise de Villars dont il eut quatre enfants dont Henri de Lorraine duc d'Aiguillon.

22. **Henri de BOURBON.** 1573-1608. Duc de MONTPENSIER

P.S. *21 novembre 1595.* Pièce sur vélin (26,5 x 18,5 cm).

150 €

Le duc de Montpensier reconnaît avoir reçu de *Mr. François (Hotman) conseiller du Roy, trésorier de son espargne, la somme de six mille escus de laquelle Sa Maj. nous a faict don*, pour son service et la conduite de ses troupes.

Fils de François, duc de Montpensier, Henri combattit les Ligueurs et particulièrement les troupes du duc de Mercoeur en Bretagne dans les années 1590. En 1596, il était au coté du roi contre les Espagnols en Artois. Il avait épousé en 1597 Henriette Catherine duchesse de Joyeuse dont il eut une fille, Marie mariée à Gaston d'Orléans.

23. **[NORMANDIE]. Charles d'O, sieur de La Florière.** Aumônier du Roi.

P.S. *11 avril 1597.* 1 pp. bi-feuillet in-folio ; cachet des archives de l'Ordre de Malte.

150 €

**Document signé 2 fois de Charles d'O, aumônier du Roi**, en qualité d'abbé commendataire de l'Abbaye de St-Etienne de Caen, reconnaissant avoir reçu de Pierre Morel, escuier sieur de Garsalle, receveur de son abbaye, la somme de cinq mille écus, tant en blés qu'en deniers, dont *cinq mil boessaux de bled froment, mil boessaux d'avoyne mesure d'Arques, trente chartées de foing et troyis mil de paille*, pour les fermages échus au jour de Noël et à la Chandeleur derniers passés, et pour le terme qui écherra à la St Jean-Baptiste prochain, déduction faite des dépenses dont le mémoire a été fourni. Il est précisé que cette somme était destinée pour la nourriture des « jeunes religieux » ainsi que pour les autres parties du bail de l'abbaye.

Charles d'O, était le frère de François d'O, sieur de Maillebois, un des favoris d'Henri III qui l'avait nommé gouverneur général de la Normandie. Charles était abbé de St-Julien de Tours, commanditaire de St-Etienne de Caen.

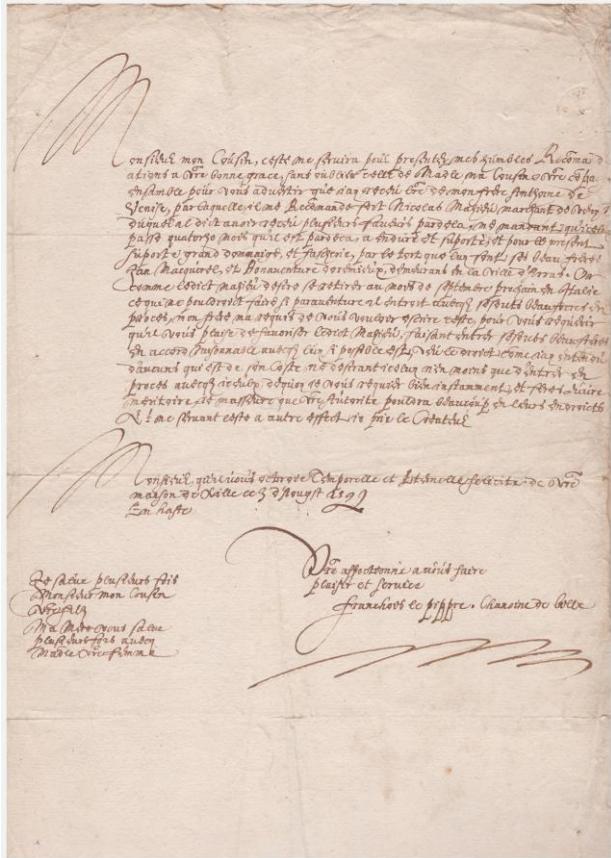
24. **Guillaume de Hautemer de GRANCEY.** 1537-1613. Seigneur de Fervaques, maréchal de France (1597).

P.S. *Donné à Lisieux, 7 août 1597.* 1 pp. bi-feuillet in-folio, petit cachet armorié sous papier, apostilles au verso.

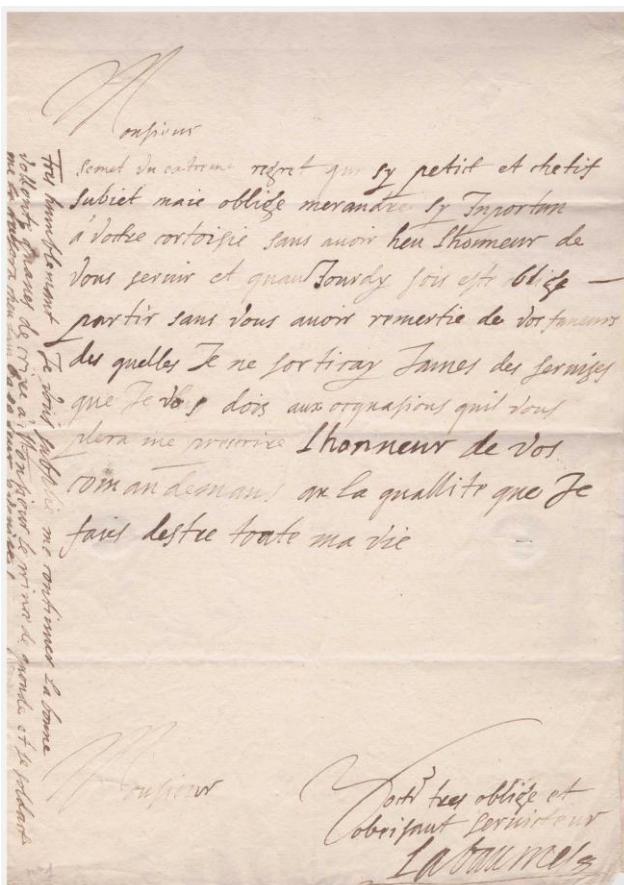
180 €

Pièce du comte de Grancey, en qualité de seigneur de Fervaques, capitaine de 500 hommes d'armes des ordonnances du Roi et un de ses lieutenant-généraux en Normandie, attestant des services du sieur de Combrey et du sieur de Bouttemond ; (...) nous ont par cy-devant assisté aux voiaiges qu'il a fait (...) pour le service de Sa Majesté et en cours à présent nous assistant au voiaige que faisons à Amyens (...). En considération de ses services, il demande qu'ils soient exempt de toutes taxes, requérant à tous justiciers et officiers de leurs accorder main levée de la saisie qui aurait été ou serait faite de leurs terres en la main des Justiciers pour quelques taxes sur eux donnés (...).

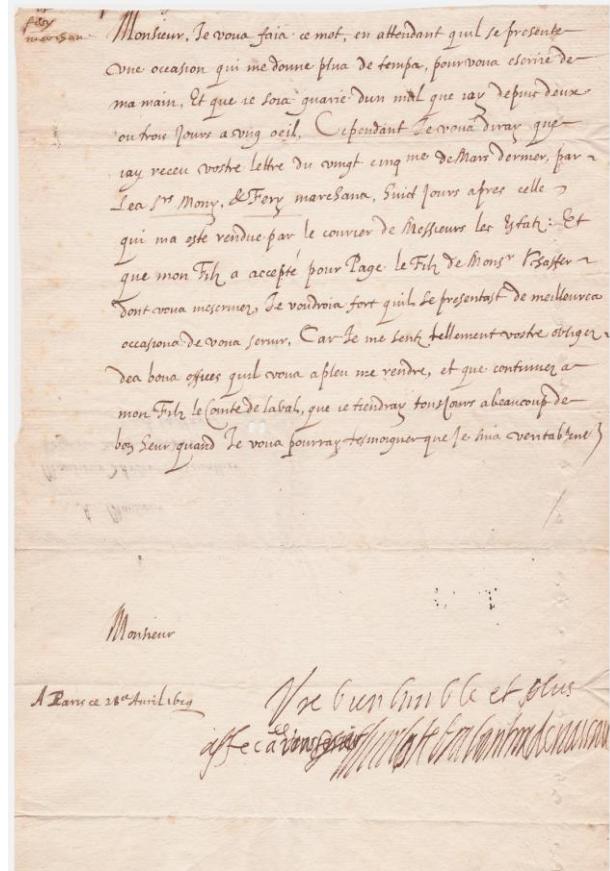
**n°25.** Relative à une affaire d'un marchand à Venise (1599)



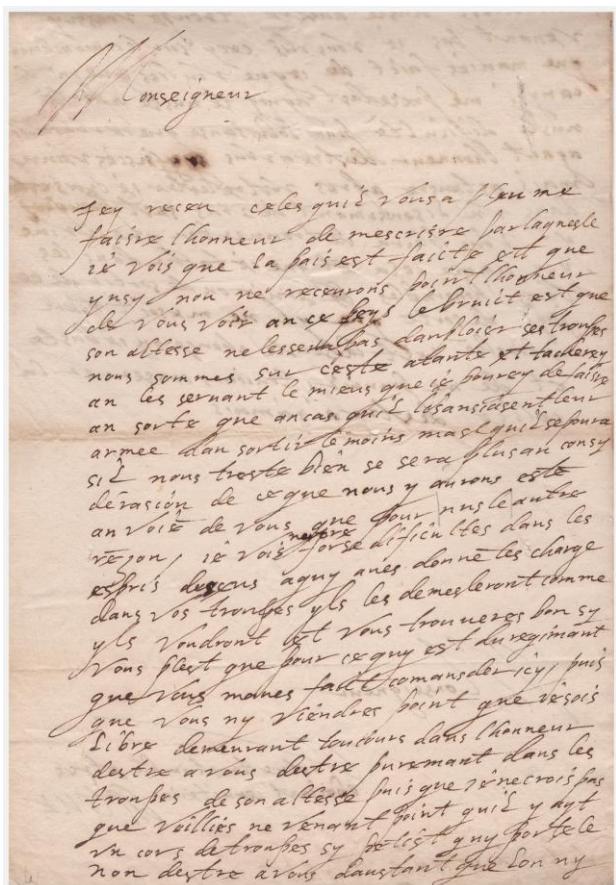
**n°32.** Lettre du comte de La Suze (Venise, 1623)



**n°30** Charlotte de La Trémoille à propos du comte de Laval (1619)



### **n°33. L'état de l'armée après la campagne de la Valteline (1626)**



25. **François LE PIPPRE.** †1617. Chanoine de St-Pierre de Lille.  
**L.A.S. à Jacques Le Pippre**, Conseiller de Son Altesse en son Conseil provincial d'Artois, à Arras. *Lille, 3 août 1599.* 1 pp. in-folio, adresse au verso. **100 €**  
 Recommandation auprès d'un proche cousin au sujet d'une affaire de commerce concernant son frère Anthoine Le Pippre bloqué à Venise à cause d'un différent avec un marchand d'Arras ; (...) *mon frère m'a requis de vous vouloir escrire ceste, pour vous requérir qu'il vous plaise de favoriser ledict marché (...).* **Jolie pièce**
26. **Alphonse-Louis du Plessis cardinal de RICHELIEU.** 1582-1653. Archevêque de Lyon, frère du cardinal.  
**L.A.S. à Mme de Richelieu.** *Grenoble, 6 octobre 1615.* 2 pp. bi-feuillet petit in-folio, adresse au verso avec petits cachets de cire rouge ; mouillure au coin inf. avec léger manque. **580 €**  
**Belle lettre de l'archevêque, frère du Cardinal de Richelieu**, à sa belle-sœur, où il la console de l'absence de son mari ; (...) *Je ne puis aussy vous fournir la consolation que peut-être, vous espérez de moy en l'affliction que vous me tesmoignez de ressentir de l'absence de celuy que je crois que vous ayez à l'egual de vous mesme et d'une absence qui semble estre subiecte à quelque sorte de péril. Pour dire la vérité, je suis plus propre à vous compatir que vous donner des remèdes contre une douleur que je juge louable. Un bon naturel comme le vostre ne peut estre exempté de nos affections (...). Mais en ce point aussy bien qu'en toutes les choses du monde, il s'y peut glisser de l'excès et du trop. C'est à quoy, ma sœur, vous debvez prendre garde et résignant entièrement aux volontés à celle de Dieu (...). Il est assez puissant pour garantir [cette consolation] au milieu de toutes sortes de hazards et trop bon pour vous refuser ceste requeste si vous luy demandez comme il faut. Pour moy, je l'en supplierai de tout mon cœur, tous les jours et à toutes heures dans une ferme espérance (...).*  
 Il s'agit probablement de Marguerite Guiot des Charmeaux, qui avait épousé Henri marquis de Richelieu, le frère aîné du Cardinal, mort en duel en 1618.  
 Archevêque d'Aix-en-Provence (1625) puis de Lyon (1628), Alfonse, le frère du grand cardinal, reçut également la pourpre en 1629, nommé Grand Aumônier de France en 1631. Il fut connu pour son caractère de sainteté et se distingua notamment lors de la grande peste de Lyon.
27. **[FAUCONNIER du ROI].**  
**Acte notarié.** *Paris, 1<sup>er</sup> décembre 1610.* 2 pp. in-folio. **80 €**  
 Grosse d'un contrat de mariage entre *Pierre Vallet, tailleur d'habits demeurant à Paris natif de (Montclarat) en Quercy, fils de Anthoine Vallet menuisier aud. lieu (...)*, avec *Andrée Marye vefve de feu Anne Marye, vivant marchant de chevaux à Paris rue du Bulloir paroisse St-Eustache, suivi des clauses et conditions des deux époux.* Parmi les témoins figurent *Anthoine Vallet soldat aux Gardes du Roy et Anthoine de Lagrange, fauconnier du Roy et mousquetaire auxdites Gardes (...).*
28. **[ECURIE de la MAISON du ROI]. Sieur de Bonneveau – Bouhier de Beaumarchais.**  
**P.S. S.l.**, *6 juin 1617.* 1 pp. in-8 oblong sur vélin, intitulé au verso. **150 €**  
 Quittance de Jacques Le Jeune sieur de Bonneveau, gentilhomme ordinaire de la Maison du Roy, **pour le paiement d'un cheval pour les écuries du Roi** ; il confesse avoir receu comptant de *Mt Vincent Bouhier sieur de Beaumarchais, conseiller du Roy en son Conseil d'Estat et trésorier de son espargne la somme de Troys cens livres à moy ordonnée par le Roy pour mon payement d'ung cheval soubz poil bay que Sa Maj(esté) a faict prendre et azepté de moy icelluy retenu, faict mettre en son escurye pour son plaisir et service (...).*
29. **Philibert de SAVOIE.** †1624. Chevalier de Malte, Grand-Prieur de Castille et Léon, Grand Amiral, vice-Roi de Sicile.  
**L.S. au marquis de Villanueva.** *Madrid, 16 avril 1619.* 1 pp. in-folio ; en espagnol. **450 €**  
**Belle lettre à l'amiral Mendoza marquis de Villanueva, relative aux galères d'Espagne** ; il donne l'ordre de réunir les galères royales à l'entrée du port de Lisbonne et de les mettre en position de défense, demandant de lui rendre compte des mesures prises. Le prince de Savoie préparait alors une armada pour la Sicile contre la menace des Turcs.
30. **Charlotte-Brabantine de LA TREMOILLE – NASSAU.** 1580-1631. Née d'Orange-Nassau.  
**L.S. avec 2 lignes aut. à M. d'Arsent**, chevalier seigneur de Sommedick à La Haye. *A Paris, 28<sup>e</sup> avril 1619.* 1 pp. in-folio, adresse au verso ; petit trou, marge d'en-tête écourtée. **250 €**  
**Belle lettre relative au service de son fils cadet le comte de Laval** ; *Je vous fais ce mot, en attendant qu'il se présente une occasion qui me donne plus de temps pour vous escrire de ma main et que je sois guarie d'un mal que j'ay depuis deux ou trois jours à ung oeil (...).* Elle a reçu la lettre de son correspondant par les sieurs Mony et Fery, marchands à la suite du courrier de *Messieurs les Estatz. Mon filz a accepté pour page le filz de Mons. Schaffer dont vous m'escrivez. Je voudrais fort qu'il se présentast de meilleures occasion de vous servir. Car je me sentz tellement vostre obligez des bons offices qu'il vous a pleu me rendre et que continuez à mon filz le comte de Laval (...).*  
 Fille de Guillaume d'Orange-Nassau et de Charlotte de Montpensier, Charlotte-Brabantine avait épousé en 1598 Claude de La Trémoille (†1604), Duc de Thouars, un des principaux chefs protestant du Poitou, union dont sont issus : Henri de La Trémoille (1598-1674), qui se convertit après le siège de La Rochelle et qui épousera en 1619 Marie de La Tour d'Auvergne ; Charlotte

(1599-1664) qui épousera le comte de Derby ; Frédéric comte de Laval (1602-1642). Ce dernier dont l'éducation avait pourtant été confié au duc de Bouillon et au prince d'Orange, avait déçu les espoirs de la famille par sa vie licencieuse et tumultueuse... C'est à cette occasion que sa mère lui donna l'ordre de revenir un temps auprès d'elle en 1619. Le comte de Laval mourra à Venise en 1642, au cours d'un duel contre le seigneur du Coudray-Montpensier.

31. **Françoise de Longuejoue, marquise de MONTGLAT.** †1633. Gouvernante des Enfants de France.  
P.S. "F de Longuejoue". *En son chastelet de Paris, 17 août 1620.* Vélin oblong.

200 €

**Reconnaissance de Haulte et Puissante dame Françoise de Longuejoue, marquise de Montglat, dame de Trelou, Chassins, La Ferté-Gaucher, et par engagement du domaine de Provins, gouvernante de nosseigneurs les Enfants de France (...), de la somme de 250 livres pour le quartier escheu le dernier jour de juin 1604, à cause de mil livres de rentes qui dès le 1<sup>er</sup> jours de mars 1585 furent vendus et constitué au feu sieur de Montglat son mary, sur les recepées générales d'Orléans et Tours (...).** Femme de grand mérite et de grandes vertus, Madame de Montglat avait élevé tous les enfants du roi Henri IV ; le jeune Dauphin, futur Louis XIII jusqu'en 1609, Elisabeth plus tard reine d'Espagne, Chrétienne duchesse de Savoie, le petit duc d'Orléans, mort à 4 ans, Gaston d'Anjou puis d'Orléans, Henriette-Marie ensuite reine d'Angleterre. Elle était alors veuve de Robert de Harlay, premier maître d'hostel d'Henri IV, et avait été mariée en première noces à Pierre de Froissy, seigneur de Crencey. Le fils de Robert de Harlay, prénommé comme lui et né à Montglat en 1587, a été Grand-Louveter, gouverneur de Provins ; resté célibataire, il est mort en 1614 à la suite d'un duel avec Nicolas de Lhôpital-Vitry. Jeanne de Harlay, fille de Mme de Monglat, épousa en 1599 Hardouin de Clermont et eut un fils, François de Paule de Clermont, marquis de Montglat, auteur des fameux Mémoires.

32. **Anne de LA BAUME comte de Rochefort et de Suze.** †1676.

L.A.S. au marquis Bentivoglio. *(Venise, 1623).* 1 pp bi-feuillet petit in-folio, adresse et petits cachets de cire rouge armorié au verso.

300 €

Très belle lettre de courtoisie du comte de Suze, petit fils du gouverneur du comtat Venaissin, amiral des mers du Levant : *Se m'est un extrême regret que sy petict et chétif subjet, mais obligé me randre sy importan à vostre courtoisie, sans avoir eu l'honneur de vous servir et qu'aujourd'huy sois obligé partir sans vous avoir remercié de vos faveurs (...). Je ne sortiray jamés des services que je vous dois aux occasions qu'il vous plera me prescrire l'honneur de vos comandemens (...).* Il se recommande au Prince de Condé ; *Je vous subplie me continuer la bonne vallonté qu'avés d'écrire à Monsieur le prince de Quondé et le soldast me l'adressera cheu l'ambassadeur à Venise.*

33. **[DUC de LONGUEVILLE]. M. de LA TOUR**, gentilhomme normand, militaire et diplomate dévoué au duc de Longueville.  
L.S. "à Monseigneur" (au duc de Longueville). *Turin, 16 avril 1626.* 2 pp. bi-feuillet in-folio, adresse au verso avec trace de cachet de cire rouge.

250 €

**Lettre militaire après la campagne de La Valteline ;** La Tour commandait alors un régiment appartenant au duc de Longueville ; il a appris que la paix est faite, mettant fin à la guerre de la Valteline, et demande son congé : (...) *Je vois que la paix est faict est que aynsy nou ne receuvons point l'honneur de vous voir en ce peys ; le bruit est que son altesse ne lessera pas d'ampleloiz à ses troupes : nous sommes sur ceste atante, et tacherey an les servant le mieus que je pourey, de faire an sorte que an cas qu'il lisansiasse leur armée, d'an sortir le moins mal qu'il se pourra. S'il nous treste bien, se sera plus an consyderation de ce que nous y aurons esté envoyé de vous (...). Je vois naistre forse difficultés dans les espris des gens à qu' avés donné les charges dans vos troupes (...). Vous trouverés bon sy vous plest que pour ce qu' est du régiment que vous m'avés faict comansder ici, puisque vous n'y viendrés point, que je sois libre, demeurant toujours dans l'honneur d'estre à vous purement dans les troupes de son altesse, puisque je ne crois pas que veillés, ne venant point qu'il y ait un cors de troupes sy petist qu' porte le nom d'estre à vous (...). Je vous dis cecy sur le comandement que m' avié faict de ce que vouliés que Mr de (Canygi) me précédast, à quoy je n'usse à parlé nusle difficulté pour l'obéissance que je vous dois (...).*

**Belle et longue lettre.**

34. **Henri II de Bourbon-Condé prince de CONDE.** 1588-1646. Premier Prince de Sang, Pair de France, duc d'Enghien.  
L.S. « Henry de Bourbon » à Monsieur de La Croix, gouverneur du château de Cressels. *De Gaillac, 28 août 1628.* 1 pp. petit in-4, adresse au verso avec deux petits cachets de cire armorié aux armes sur lacs de soie rose.

350 €

Lettre de protection du duc d'Enghien, assurant le gouverneur de son aide en cas d'attaque des troupes protestantes du duc de Soubise ; *J'ay receu (...) les avis que vous me donnés et que vous avés eues que vous debvriés estre attaqués. Je say très bien que vous n'estes pas homme à vous étonnés pour cela, mais s'il arrive, je vous prie de croire que je suis à vous aussy tost, non seulement en estat de vous garentir mais de faire enqure davantage, au dommage de l'ennemie (...).*

35. **Benjamin de ROHAN.** 1583-1642. **Duc de SOUBISE** et de Frontenay, chef de guerre huguenot.  
L.S. en partie autographe à sa mère, au Parc. *A Londres, 3 mai 1631.* 1 pp. bi-feuillet in-folio, adresse au verso, petit cachet de cire rouge.

550 €

Lettre du duc de Soubise en exil à Londres, à sa mère Catherine de Parthenay, à propos de l'envoi de ses courriers, pour qu'ils se fassent de manière sûre, soupçonnant son messager ; (...) *Si je suis trompé en ceste croyance, la faulte ne se peut resoudre*

**n°34. Lettre de protection du duc d'Enghien en cas d'attaque**

Monsieur de la Croix ay reu le rostro de vous  
par icelle tenu. aduise que vous me donnez ce que vous aurez  
que vous deuurez estre attaquez. Je ay traubis que  
vous n'estez pas homme a vous estomber pour cela, mais  
tel arrivie Je vous prie de croire que Je suis a vous  
au plus tost, monstrenement estre de vous garantir main  
de faire enques davantage, au dommagier de l'empereur  
Et lue et Je demeure

**n°37. Charles d'Angoulême sur les troupes en Lorraine (1635)**

Monseur De la Rondevois, Jej appris iey la continuation des  
dernières que commettent les soldats dans leurs logements, dont il  
est nécessaire que vous fassiez faire procès verbal, pour en punir les  
auteurs. Sois fiers au contraire d'ay recevoir les troupeaux le plus que vous  
pourrez, dans leurs quartiers et entre autres les fous de loges du village  
de la Rondevois, et les fous, j'entrevois demain à la pointe du jour pour aller  
au Bourg de l'Orme à deux lieux de Bar, ou vous étendrez aux  
nouvelles et excentrées armes de ce que vous aurez apporté. Fait ce que  
j'ay à vous dire, et nus  
A Bon Amy  
Charles Bouilly  
Monseur De la Rondevois.

**n°36. Instructions de Louis XIII pour l'armée du Mal de Brézé**

**n°38. Certif. du duc de La Meilleraye pour les troupes de Normandie**

*que sur les messagers (...). Le duc de Soubise poursuit : Je vous suplie de m'excuser si je ne vous escris celle-cy tout entière de ma main ; la cause est que le porteur de la présente est pressé de partir et que je n'écris pas fort viste. Je vous suplie de crinte que l'on ne fasse de vos lettres comme des miennes que vous m'écrivies, rien que ce que vous voudrés qui soit neu si ce n'est par voye très sûre (...).*

Le duc de Rohan avait été un défenseur et chef infatigable du parti huguenot, bravant tous les édits de pacification de Louis XIII ; en 1615 avec Condé, en 1621 en prenant la tête de la révolte du Poitou, de la Bretagne et de l'Anjou, en 1622 en s'emparant d'Oléron et menaçant Nantes, de 1626 à 1628, notamment lors du siège de La Rochelle, à la suite duquel il s'exila en Angleterre ; il décèdera à Londres le 6 octobre 1642. Saint-Simon en dressera un portrait peu flatteur ; « M. de Soubise, frère de ce grand-duc de Rohan, ne fit parler de lui que par l'audace et l'opiniâtreté de ses continues défections, quoiqu'à la paix que le roi donna en 1626 aux huguenots il l'eût fait duc à brevet. On n'en ouït plus parler en France, depuis la prise de La Rochelle, et il mourut en Angleterre, sans considération, où il s'était retiré sans avoir été marié, vers 1641. »

36. [Maréchal de BREZE]. LOUIS XIII. 1601-1643. Roi de France.

P.S. *St-Germain en Laye, 14 février 1633.* 3 pp. bi-feuillet in-folio, intitulé au verso ; très légère mouillure claire.

550 €

**Importantes dispositions de Louis XIII pour les troupes du maréchal de Brézé intitulées Ordre que le Roy désire estre observé par Mons. le Maréchal de Brézé, touchant la conduite des troupes dont sa maison luy a donné le département.** Pièce signée « Louis » (secrétaire), contresignée par Phélieppeaux.

**Le roi y détaille l'organisation et la discipline des troupes royales en campagne, pour prévenir de tout débordement** ; il est fait obligation aux officiers de rester physiquement dans le corps et d'assister aux revues *à peine de perdre la monstre pour la première fois* ; les commissaires des guerres auront la conduite et la police des troupes durant leur marche en campagne, avec prérogative de demander pour les militaires, des logements aux consuls des lieux, précisant ; *dans les logemens, il sera faict un ban (...) portant defense à tous soldats de sortir du quartier sans congé, de mal traicter son hoste de fait ny de paroles et de ne rien prendre ny exiger sans payer que l'estappe ordonné, à peine de punition exemplaire (...)* ; sur le rôle et les fonctions du commissaire des guerres, du payeur et trésorier général à l'extraordinaire des guerres ; à propos des marches en campagne, avec *defense aux soldats de quitter leurs rangs sans congé*, le maréchal devant donner ces permissions au cas par cas ; sur l'obligation pour les commissaires, de maintenir les effectifs, etc. *Pour remédier aux désordres qui s'y commettent ordinairement, le maréchal devra faire visiter les commissaires ordonnateurs et les troupes de temps en temps et lorsqu'elles s'y attendront le moins (...).* Pour ce faire, il devra députer quelque personnage de capacité et suffisance requise (...) lequel doist estre de condition un peu élevé afin qu'il soit plus craint et respecté (...). Sur le paiement des soldats ; etc.

**Véritable règlement militaire, ce document montre le souci de Louis XIII pour la création d'une armée moderne peu avant l'engagement de la guerre « ouverte ».**

37. Charles de VALOIS. 1573-1650. Duc D'ANGOULEME, fils naturel de Charles IX.

L.S. en partie autographe à M. de La Renaudière, commissaire nommé pour la conduite de la Revue du Régiment Ecossais de Monsieur. *A Saint-Mars, 3 juillet 1635.* 1 pp. in-folio, adresse au verso ; filigrane.

550 €

**Instructions du duc d'Angoulême concernant la mauvaise conduite des troupes royales en Lorraine** ; *J'ay appris icy la continuation des désordres que commettent les soldats dans leurs logemens dont il est nécessaire que vous faciez faire procès-verbal, pour en punir les auteurs (...).* Il donne des ordres pour cantonner les troupes dans leurs quartiers en les logeant dans le village de Dante ; *Vous les ferez partir demain à la pointe du jour pour aller de Bourg de Condé à deux lieux de Bar où vous viendrez aux nouvelles et recevoir ordre de ce que vous aurez à faire (...).* **Le Prince ajoute de sa main son insistance** pour faire un procès-verbal dans tous les quartiers. *Faites en un de tout ce qui si est passé afin que cela vous serve de descharge et ne failles demain de desloger et aller à Condé et avancés aux nouvelles à Bar (...).*

38. Charles de La Porte, duc de LA MEILLERAYE. 1602-1664. Duc de Rethel, Pair et maréchal de France (1639), Grand Maître de l'Artillerie de France, il conduira le siège de Perpignan en 1641-1642.

P.S. *Fait au camp de Denain, 20 octobre 1636.* 1 pp. in-folio, bordures effrangées.

150 €

Certificat pour Anthoine du Parc escuier de (La Montallaye) attestant de ses services auprès du Roi *en son Armée de Picardie avec armes et chevaux assisté d'un soldat (...) dans la troupe des gentilshommes volontaires de Normandie que nous avons conduite en ladit. année pour le commandement de Sa Maj. depuis le trois aoust dernier (...).*

39. Timoléon de Daillon comte du LUDE. 1600-1651.

2 L.A.S. « Le Lude » au maréchal de Brézé. *Mars- avril 1637.* 1 pp. bi-feuillet in-8, adresse au verso et 2 petits cachets de cire rouge aux armes sous lacet de soie rose ; 1 pp. in-folio, adresse au verso avec 2 petits cachets de cire rouge aux armes sous lacet de soie verte, filigrane.

350 €

**Belle correspondance avec le maréchal de Brézé, évoquant le pèlerinage du duc d'Orléans à Notre Dame des Ardillières.** Timoléon était le fils de François de Daillon, comte du Lude, marquis d'Illiers, lieutenant-général en Auvergne, Premier Gentilhomme de Gaston d'Orléans, et de Françoise de Schomberg. Marié à Marie de Feydeau, il est le père de Henri, 1<sup>er</sup> duc du Lude, pair de France, 1<sup>er</sup> Gentilhomme de la Chambre du Roi et Gouverneur des Châteaux de St-Germain en Laye et de Versailles. 19 mars 1637 : *Puisque je suis assés malheureux pour n'avoir point de part en vos divertissemans, au moins faut-il que j'an aie parlés. C'est pourquoy j'anvoie ce laquet pour apprendre de vos nouvelles et ce que vous ferés toute la Sainte Semaine ; si ma goute me donnait la liberté de me botter, je serais moy-mesme le messager, car je ne puis plus vivre sans vous*

voir (...). 10 avril 1637 : *Je vous demande pardon sy je ne suis pas de vostre avis, ne pouvant m'imaginer que la dévotion ait aucune part dans le voïage qu'à fait Monseigneur aux Ardillières, car je suis le plus trompé du monde s'il n'y est allé pour injurier la bonne Nostre Dame (...). Je vous rans mille grasses de la faveur que Sauvage m'a mandé que vous m'aviez faite en vous inquistant du nom des paroisses (...) pour les exanter d'un passage de gens de guerre (...). Pour le remercier, il lui envoie un mémoire afin que son secrétaire des commandements puisse prendre quelques volailles en se voisnage (...).*

40. [Duc de LONGUEVILLE]. Joseph BOULANGER, secrétaire des commandements du duc.  
L.A.S. à Monsieur de La Fontaine, conseiller et secrétaire de Monseigneur. A Sainct-Amour, 6<sup>e</sup> avril 1637. 1 pp. in-folio, adresse au verso.

250 €

**Intéressante lettre relative à la campagne de Franche Comté et en particulier sur la prise de Saint-Amour ; Je vous envoie une copie d'une relation que Monseigneur envoie à la Cour de ce qui s'est passé en son armée (...).** Les commencementz sont heureux et les Normands ont acquis grand honneur dans un signalé combat qui s'est faict. Je crois que si Monseigneur avait équipage d'artillerie qui allât bien et un peu d'infanterie qu'il serait pour faire quelque grand service, mais c'est pitié comme la conduite de ce peu qu'il a de canon (...), encor que tout ait réussi par ses ordres et qu'il prenne des soins et de la peine en toutes choses autant qu'il se peut (...). Le duc de Longueville envisage cependant d'attaquer d'autres places plus faibles et puis reprendre sur les ennemis les chasteaux qu'ilz auront pris en Bresse. Je prie Dieu qu'il m'y donne partout les succès (...).

Ayant des vues sur la Franche-Comté, Louis XIII avait déclaré la guerre en 1635 sous prétexte que la province soutenait la politique impériale des ducs de Lorraine et que Besançon avait accueilli Gaston d'Orléans alors en rébellion contre le roi. Après l'expédition menée par Condé en 1636, trois armées furent constituées en 1637 pour prendre la Franche-Comté ; l'armée du duc de Saxe-Weimar par la Saône, celle du marquis de Grancey par Montbéliard et enfin celle du duc de Longueville par la Bresse. La campagne fut marquée par les succès des troupes françaises, notamment à la bataille de Cornod où les hommes du marquis de Thienges battirent les troupes du marquis de Conflans. Le 29 mars 1637, le duc de Longueville assiégeait Saint-Amour qui tombe une semaine plus tard. « La tactique des Français est simple : elle consiste à prendre les petites localités pour ne pas avoir à attaquer les grands centres de résistance. » La Franche-Comté connut alors une période très dure de son histoire, livrée au pillage par les troupes et marquée par la peste ; le successeur de Richelieu, Mazarin, fera cesser les hostilités en 1644 moyennant le rachat par la province de sa neutralité. Ce n'est qu'en 1678 par le traité de Nimègue, que la Franche-Comté sera rattachée à la France.

41. [DUC de RICHELIEU]. Roset, secrétaire du Conseil luthérien à Genève.  
L.S. « ROSET » à Monseigneur. A Sécheron (Genève), 4 avril 1640. 1 pp. in-8.

200 €

**Belle lettre d'un Huguenot, sur les rumeurs de la mort du cardinal de Richelieu ; Les bruits qui ont couru ici (...) et confirmés de tous costés de la Savoie et partout avec exultation, sçavoir que S. Emin. avait esté assassinée, les autres qu'en vingt-quatre heures, elle avait été expédiée par un bonillon, me donnent subject d'en faire ce mot à V.E. Suite à cette annonce, le sieur Prioleau a l'intention de revenir à Paris, mesmes qu'il y estait attiré par des grandes promesses de Messeigneurs les ministres d'Estat, mais à la fin, l'on a recognu que son dessein n'estait que de se faire prier (...). Je n'escriit point à V.E. de la bonne position en laquelle se sont maintenus les Suisses en ceste dernière journée avec le commissaire du Roy de Hongrie (...).**

42. LOUIS XIII. 1601-1643. Roi de France. & François SUBLÉT de Noyers. 1588-1645. Secrétaire d'Etat à la Guerre.  
L.S. à ses cousins les maréchaux de Chastillon et de Brézé, mes lieutenants généraux en mon Armée de Champagne. A Mézières, 8 août 1641. 1 pp. in-folio, adresse au verso avec cachet sous papier aux armes de France.

300 €

**Le roi annonce à ses maréchaux commandant l'Armée de Champagne, qu'il envoie le sieur de Beauvau rejoindre leur armée, demandant de lui donner des quartiers pour se loger, lui et 300 chevaux dont se compose son régiment ; Ayant retenu à mon service le Sr de Beauvau qui commandait le régiment de cavallerie de mon cousin le duc de Bouillon, et ayant résolu de le faire joindre à mon armée que vous commandez, je vous escris cette lettre pour vous dire que vous ayez à luy donner plusieurs quartiers (...) où il puisse loger et subsister avec trois cents chevaux dont led. Régiment doibt estre composé (...).**  
Il s'agit de Samuel de Beauvau seigneur de Vatimont, colonel d'un régiment de cavalerie dès 1638 ; il s'était distingué notamment à la bataille d'Avein (1635), à la reprise de Corbie (1636) et aux sièges de Nancy, Landrecy, Maubeuge... Il participera encore aux sièges de St-Omer (1638), d'Hesdin (1639), d'Arras (1640), de la Bassée et de Bapaume (1641) à l'Armée de Flandre sous le comte d'Harcourt, à l'Armée de Champagne sous le marquis de Gesvres. Maréchal de camp en 1644, il sert en Allemagne sous Turenne jusqu'en 1648. Pièce contresignée par le ministre de la guerre Sublet de Noyers.

43. LOUIS XIII. 1601-1643. Roi de France. & François SUBLÉT de Noyers. 1588-1645. Secrétaire d'Etat à la Guerre.  
L.S. (2 fois) à ses cousins les maréchaux de Chastillon et de Brézé, mes lieutenants généraux en mon Armée. A Mézières, 8 août 1641. 1 pp. in-folio, adresse au verso avec cachet sous papier aux armes ; déchirure restaurée.

750 €

Importantes instructions du Roi sur la composition de l'avant-garde de son Armée avant son départ en campagne ; **Louis XIII annonce personnellement au maréchal de Brézé qu'il a choisi les régiments d'infanterie de Grancey, Montmège, Langeron, Claußen, du Tot, Roncerolles, Poictou, et les réserves de la Suze, Melun et Guebrian, avec ceux de cavallerie de Praslin, La Luzerne, de Bouillon et Streff, pour composer l'avant-garde de son armée qui va marcher en Lorraine, sous les ordres du comte de Grancey, maréchal de camp ; Je ne double point qu'il [le maréchal de Grancey] ne vous ayt communiqué l'estat que j'en ay pour ces effect faict mettre entre ses mains. Néanmoins, j'ay bien voulu vous faire cette lettre pour vous**

informer de mon intention qui est, qu'aussytost icelle receue, vous donnez le commandement des dites troupes audit Cte de Grancey et ordonnez aux Mar. de camp et officiers d'icelles de marcher avec luy et faire tous ce qu'il leur prescrira pour mon service (...).

Le roi ajoute en p.s. l'ordre de départ de l'armée, qu'il signe ; le maréchal devra faire partir les troupes *demain neufviesme de ce mois à deux heures après midi au plus tard*. Pièce contresignée par le secrétaire d'Etat à la Guerre Sublet de Noyers.

44. **LOUIS XIII.** 1601-1643. Roi de France. & François SUBLÉ de Noyers. 1588-1645. Secrétaire d'Etat à la Guerre.  
**L.S. au marquis de Brézé, Maréchal de France (...),** lieutenant général en son Armée. *A Roye, 17 août 1641.* 1 pp. in-folio, adresse au verso avec cachet sous papier aux armes de France ; mouillure en pied.

250 €

**Le roi annonce le remplacement d'un officier qu'il a « cassé », pour le commandement d'une compagnie de chevau-légers ;** *Ayant pour bonnes considérations cassé le vicomte de Lignon [Pierre Sommyèvre comte de Lignon] de la charge qu'il avait de maréchal de camp d'un régiment de cavallerie légère française pour mon service, et ayant donné lad. charge au Sr de Ste-More, capitaine d'une compagnie de Chevaux légers, j'ay bien voulu vous en donner avis (...).* Il demande de faire reconnaître Sainte-More dans son nouvel emploi ; pièce contresignée par le secrétaire d'Etat à la Guerre Sublet de Noyers.

45. **Henri II de Bourbon-Condé prince de CONDE.** 1588-1646. Premier Prince de Sang, Pair de France, duc d'Enghien.  
**L.S. à M. PierreGourde.** *Pézenas, 23 août 1641.* 1 pp. in-folio, adresse au verso avec deux petits cachets de cire rouge armoriés sur lacs de soie rose ; coupée à la pliure inf. ; cachet de collection.

400 €

**Très belle lettre au début de la campagne qui mena à l'annexion du Roussillon ;** elle est lettre adressée à Jean-Annet de Barjac, marquis de Pierregourde, mestre de camp, issu d'une famille protestante qui fut longtemps proche du prince de Condé depuis les guerres de Religion. Condé doit se rendre en personne à l'armée du Roi dans le Roussillon ; il le prie de se joindre à lui et de se rendre à Narbonne le 1<sup>er</sup> septembre avec ses amis ; *Le service du Roy m'obligeant d'aller en personne en l'armée de sa Majesté dans le Roussillon pour une occasion importante qui se présente, laquelle devant estre exécutée prompte, j'ay creu estre obligé de vous en donner avis, pour vous faire participer à la gloire qu'il y a à acquérir (...).* Je vous prie de vous rendre à Narbonne (...) et advertir vos amis de se joindre à vous (...). Je feray valoir auprès du Roy les services que vous et eux rendes en cette occasion (...).

#### Le maréchal de Brézé nommé Vice-Roi de Catalogne

46. **LOUIS XIII.** 1601-1643. Roi de France. & François SUBLÉ de Noyers. 1588-1645. Secrétaire d'Etat à la Guerre.  
**L.S. au marquis de Brézé, Maréchal de France,** mon lieutenant général en mon armée de Flandres. *Péronne, 13 septembre 1641.* 1 pp. 1/2 bi-feuillet in-folio, adresse au verso avec cachet sous papier aux armes de France, intitulé.

1200 €

Louis XIII demande au maréchal de Brézé de venir le rejoindre prendre son commandement, le roi l'ayant nommé vice Roi de Catalogne, évoquant le siège de Bapaume ; (...) *Vous ayant donné il y a longtemps la charge de Vice-Roy en Catalogne, j'eusse désiré que vous fussiez allé l'exercé si je ne vous eusse jugé plus nécessaire dans le commandement de mon armée (...).* Mais le roi juge, à présent que le siège de Bapaume est assez avancé, qu'il peut laisser le maréchal de La Meilleraye l'achever seul, et remettre à Brézé le commandement de sa vice-roayauté ; (...) *Vous et mon cousin le Mar. de La Melleraye avez pourvu de telle sorte au siège de Bapaume et l'avez si bien acheminé, qu'il ne se peut, Dieu aydant, qu'il n'aye un prompt et heureux succès ; et d'ailleurs que les affaires de Catalogne requièrent absolument votre présence (...),* prévoyant combien votre conduite sera utile et advantageuse (...). *Mon intention est donc que vous vous rendiez près de moy au plus tôt pour recevoir mes ordres plus exprès sur votre voyage (...) et que vous remettiez le commandement de mon armée (...) à mon cousin le Mar. de La Melleraye (...) vous assurant que j'ay une parfaite satisfaction des services que vous m'avez rendus au commandement de mad. Armée (...).* Pièce contresignée par le secrétaire d'Etat à la Guerre Sublet de Noyers.

47. **LOUIS XIII.** 1601-1643. Roi de France. & François SUBLÉ de Noyers. 1588-1645. Secrétaire d'Etat à la Guerre.  
**L.S. au marquis de Brézé, Maréchal de France (...).** *A St Germain en Laye, 26 novembre 1641.* 1 pp. in-folio, adresse au verso.

350 €

**Le Roi le prévient de la nomination du sieur de La Luserne comme maréchal de camp ;** *Ayant donné au Sr de La Luserne, M. de camp d'un régiment de cavallerie pour mon service, la charge de maréchal de mes camps et armées, et l'envoyant en mon armée que vous commandez (...), j'ay bien voulu vous en donner avis (...).* Le roi le lui renvoie avec recommandation de le faire reconnaître dans son armée de Catalogne, et demande de l'employer aux occasions qui se présenteront, le considérant comme une personne en qui je me confie particulièrement (...).

Il s'agit d'Henri de Bricqueville, marquis de La Luserne, gouverneur du Mont St-Michel, qui avait reçu du roi en 1638 un régiment de cavalerie avant d'être nommé maréchal de camp en 1641 et être employé dans l'Armée de Catalogne où il sert avec distinction, notamment à Collioure ; promu lieutenant-général, le marquis de La Luserne mourra en campagne à Montserrat en septembre 1642. Pièce contresignée par le secrétaire d'Etat à la Guerre Sublet de Noyers.

**n°39. Correspondance du comte du Lude au Mal de Brézé (1637)**

Glorieuse

me vous demande pardon si il ne  
me suiz pas de vous aoir, ne voustant  
mis a boire que la deuotion ait  
soulane rabi dans le voyage que  
j'au fait Monseigneur aux armilleries  
car il suis le plus mente du  
monde il est est alle pour in-  
jurier la bonne nostre dame j'au  
aperre, mais vous quel en soit  
je la ruglie de Genie un labou,  
et vous rans nilles gracie de la  
sainte pauvre que sauage ma mande que  
vous maniez j'au fait en vous en-  
sorbant du nom des garnis, que  
j'au en anion mura les crantur dan  
garde de gens de guerre, cela me  
j'au fait perdre la liberte, le vous  
en annocier un memoire, il devoit  
me ruglier tres hablement le command-  
er a votre regretaire de le grandez  
pour corriger quelques estoilles  
en ce raccinage, quand vous ferez  
le commandement

## **n°45. Le prince de Condé en partance pour la campagne du Roussillon**

Monseigneur le Roi n'a rien d'autre en personne  
en l'armée de la Mer dans les Houillères po<sup>ur</sup> l'occas<sup>ion</sup>  
importante qui se présente l'quelle de Guant  
estre exécutée prompte. J'ay cru etre obligé de  
vous en donner avis, po<sup>ur</sup> vous faire participer à la  
glorie qui ya a auquel que Apo<sup>st</sup> et effect<sup>é</sup> tout  
prie de vous rendre à Narbonne au premier tour  
de Septembre prochain, et d'adoucir vos amides  
et l'indre à vous pour le malme de Sicile. Sur  
les assurances que le vous donnez, qu'outre que  
je fay étoit au po<sup>ur</sup> du Roi le service et que  
vous etez rendez en cette occasion. Je vous  
resteray obligé en mon part<sup>e</sup> de ce que vous nous  
y ferrez postez a ma priere pour mon renouvellement  
en toutes autres ou l'auray le moyen d'obtenir faire  
parmi le que le suis

## **n°40. La campagne militaire du duc de Longueville en Franche-Comté**

#### **n°48. La levée du régiment de Caluission (1642)**

¶ a Jourdeuy die huidiel' Jour du mois d'aoüte  
Mil six Cent quarante deux euent Mil a  
Mas p[er]margue devant Moy Notaire Royal ob  
lesmoyne Loubzours Constat en personne  
Le p[er] Louis dillan de Vallabregues ex  
Languedoc lequel de son ore a confessé auoir  
Heceu présentement escravement et tortant de  
Monsieur le Baron le Caluiffon acceptant la  
somme de Mil septante une liure en bealys  
d'espagne et autre bonne Monnoye Compte Ronboe  
Venise et en bouclier par ledit p[er] dillan  
present Moy Notaire et lesmoyne a son instant  
Venonsant a toute chose contraire pour emploier  
cadette somme a Mettre sur pied une compagnie  
d'infanterie au beginnant du liure baron de  
Caluiffon son fils dans quinze Jour prochain  
a Valpon de des huit liures pour Recouer soldat  
qui est la Même somme que le Roy loune pour  
cadette liure de laquelle de Mil septante une  
liure ledit p[er] dillan en a quitté et qu'auelle  
ledit p[er] dillan de Caluiffon et promet faire faire  
au Contentu de ledit p[er] dillan ces oblation  
Jurement et Venonsation amys & quiesc[er] fait  
et Heictz lez le Radeau de p[er] le Valu de  
present Noble p[er]sonne de Nore et Nolle p[er]sonne  
d'habort  
M. M. M. R. varichon p[er] Mal et present

48. [REGIMENT de CALUISSON].

P.S. Marsilargues, (Château de Caluison), 18 avril 1642. 1 pp. bi-feuillet in-folio.

200 €

**Contrat pour mettre sur pied une compagnie d'Infanterie au régiment du sieur baron de Caluison** ; le sieur Louis Dillon de Vallobrègues reconnaît avoir reçu du baron de Caluison la somme de 1701 livres *en reales d'Espagne et autre bonne monnaye, compée, nombrée, vérifiée et emboursée (...)* pour employer *ladicte somme à mettre sur pied une compagnie d'infanterie au Régiment du sieur baron de Caluison son fils, dans quinze jours prochains à raison de 18 livres pour chacun soldat qu'y est la mesme somme que le Roy donne pour ladicte levée (...)*. La pièce est signée par le baron de Caluison et ses compagnons d'armes témoins, nobles Filipe de Varie et Pierre de Chabert.

Cette levée fut effectuée pour rejoindre les armées royales à la conquête du Roussillon.

Fils de Jean, compagnon d'armes du duc d'Épernon, et de Marie-Marguerite Grimaldi, fille du gouverneur de Nice, Jean-Louis de Louet (deNogaret-Murat) baron de Calvisson (1600-1661) seigneur de Marsillargues, était un des lieutenants généraux du Languedoc, premier gentilhomme de Gaston d'Orléans dit *Monsieur*, frère du Roi Louis XIII, qu'il suivra lors de la Fronde. Maréchal de camp, il s'était particulièrement distingué lors des campagnes militaires dans le Piémont. Par la suite favori d'Anne d'Autriche Régente du jeune Louis XIV, il obtiendra en mai 1644 l'élévation de sa baronnie en marquisat. Il a épousé en 1625 Françoise du Caylar de Saint-Bonnet, sœur du maréchal de Toiras dont il eut Marguerite (mariée à François de Rochemore), Jean-Louis (descendance Monteynard) et Elisabeth (mariée au comte de Sade).

**Le duc d'Angoulême au moment de l'arrestation de Cinq-Mars**

49. **Charles de VALOIS.** 1573-1650. Duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX, Pair & Grand Prieur de France.

L.A.S. à Monsieur de Chavigny. A Paris, ce 19 juin 1642. 2 pp. in-folio bi-feuillet, adresse au verso, 2 petits cachets de cire rouge aux armes.

1800 €

**Très importante lettre de Cour au moment de l'arrestation du marquis de Cinq-Mars, favori de Louis XIII.** Gaston d'Orléans, frère du Roi, Cinq-Mars et le duc de Bouillon avaient conclu un traité secret avec l'Espagne qui prévoyait, entre autres clauses, le renvoi ou la mort de Richelieu, auquel pourtant, Cinq-Mars devait sa place à la Cour. Mais le plan des conjurés avait été éventé grâce à Chavigny, un homme de confiance du cardinal, également proche de Mazarin, qui avait pu transmettre une copie du traité à Richelieu, lequel l'avait montré au roi en route pour Perpignan qu'assiégent les Armées françaises. Cinq-Mars fut arrêté avec de Thou, et le duc de Bouillon, le 13 juin 1642. Ils seront exécutés le 12 septembre, tandis que Gaston d'Orléans bénéficie d'une mesure de clémence, après avoir dénoncé ses complices en échange de la restitution de son apanage. Fils illégitime du roi Charles IX, le duc d'Angoulême avait été lui aussi entraîné dans sa jeunesse dans une conspiration contre Henri IV, menée par sa demi-sœur, Catherine d'Entragues, maîtresse du roi. Il avait été alors condamné à avoir la tête tranchée, mais sa peine fut commuée en réclusion perpétuelle et il fut finalement libéré après un séjour de onze ans à la Bastille, grâce à la Reine mère Marie de Médicis. Il fit ensuite une brillante carrière militaire. Vieilli et assagi, il proteste auprès de son correspondant de son dévouement au cardinal de Richelieu, que son propre fils, le comte d'Alais, accompagne dans un voyage vers le Roussillon. Le duc d'Angoulême se range aux cotés du vainqueur ; l'arrestation de Cinq-Mars ne l'a point surpris et il l'écrit à Chavigny :

*Je ne crois pas qu'il soit besoin de vous assurer du contentement que je reçois de savoir le bon portement de S.E. [Richelieu] ny de la satisfaction que j'ay receue aïant apris que Monsieur le comte d'Alès mon fils a l'honneur d'estre auprès de luy. Je souhaiterois seulement pour l'anonce toute parfaite d'y estre pour luy continuer mes services très humbles (...). Il n'y en a point qui luy souhaite une parfaite santé plus que moy car pour le reste, la nouvelle qui est adrivée ne m'a point surpris, m'estant toujours moqué de tant de bruits qui est couru ici. La Raison, la nécessité et les effets de ces généreux et utiles services ne pouvant permettre qu'il en adryvast autre chose que ce que nous en aprenons.*

Redoutant avec raison la fin proche de Richelieu et sa possible disgrâce à l'avènement prévu de Mazarin, il demande à son ami de continuer d'être bien disposé à son égard : *Trouvés bon néanmoins que je vous conjure d'en tesmoigner mes sentiements et me pardonner la liberté que je prends de vous demander la continuation de vos offres avec ceste assurance que vous n'en obligerez jamais personne (...).*

**Un Te Deum pour la prise de Perpignan et du Roussillon**

50. **LOUIS XIII.** 1601-1643. Roi de France. & Louis Phélypeaux. 1599-1683. Secrétaire d'Etat.

L.S. au maréchal de Brézé. A Noisy le Grand, 25 septembre 1642. 1 pp. in-folio, adresse au verso avec cachet sous papier aux armes de France.

2000 €

**Superbe lettre du Roi au moment de la prise de Perpignan qui aura pour conséquence la réunion du Roussillon à la Couronne de France** ; Louis XIII écrit à son cousin le maréchal de Brézé, son gouverneur et lieutenant général en Anjou, pour qu'il ait à faire chanter un Te Deum en action de grâce pour la prise de Perpignan et de Salses, dans toutes les villes du royaume. (...) *Vous avez sceu les heureux succès que Dieu a donnés à mes armées dans le Roussillon commandées par mes cousins les mareschaux de Schomberg et de La Meilleraye, et comme après un assez long et pénible siège, la ville et cytadelle de Perpignan ont esté réduites soubz mon obéissance, et ensuite la forteresse de Salses ; la prise de ces deux places est tellement considérable et avantage pour la France, qu'elle m'asseure entièrement tout le pays de Roussillon, me donne les moyens de conserver la Catalogne et de porter encore mes armes plus avant dans l'Espagne avec espérance d'y faire des nouveaux progrès (...). Je vous ay bien voulu recommander par cette cy de tenir la main qu'aux principales villes qui sont soubz votre pouvoir, le TeDeum y soit chanté avec la cérémonie et les tesmoignages de réjouissance publiques accoustumées en tel cas, et me promettant que vous accomplirez ce qui est en cela de mon intention (...).*

Pièce contresignée par Phélypeaux, secrétaire d'Etat, Maître des Cérémonies des Ordres du Roi.

51. **Roger du Plessis duc de LIANCOURT.** 1609-1674. Menin de Louis XIII, puis premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, époux de Jeanne de Schomberg.

**L.A.S. à Monsieur de Brézé, Maréchal de France.** S.l.n.d. 1 pp. in-folio, adresse au verso avec petits cachets de cire rouge.

250 €

**Très belle lettre militaire** dans laquelle le duc de Liancourt exprime ses regrets de ne pouvoir visiter le maréchal aussi souvent qu'il le peut ; (...) *Je n'aurais pas manqué si longtemps à ce devoir sans une bravoure qui m'a saisi mal à propos et que je confesse plus digne de mon beau-frère [le maréchal de Schomberg] que de moy. Trois nuits de veille m'en ont tellement rebuté, que je proteste renoncer désormais à toute la bravoure de la maison. La chaleur du combat ne m'a pas emporté, de sorte que je n'aye pourtant conservé le jugement dans le péril (...). Vous en auriez ressu des marques si le respect ne m'en eust empêché et la crainte que j'avais de vous importuner par une mauvaise lettre. Mais puisque vous m'avez honoré de vostre souvenir, je crois, Monsieur, que vous trouverez bon la liberté que je prens de vous faire responce (...).*

52. **Henri de LORRAINE-HARCOURT.** 1601-1666. Comte de Harcourt, dit **Cadet à la Perle**.

**P.S. Au camp de Rosoy, 20 juillet 1642.** 1 pp. double feuillet in-folio, armes de Lorraine estampées ; mouillures, petit manque à la pliure centrale.

150 €

**Pièce en qualité de gouverneur et lieutenant général pour le Roy en Guyenne et en ses armées de Picardie et Pays Bas**, certifiant, que *le sieur Designy sert volontairement le Roy près de nous*.

Fils du duc d'Elbeuf, Charles, et de Marguerite de Chabot, **Henri de Lorraine (1601-1666)** avait gagné le surnom de "Cadet à la Perle" lors de ses premières armes en 1620 au siège de Prague. Militaire de valeur, il combattit les Protestants et participa au siège de St-Jean d'Angély et de La Rochelle. Chevalier de l'Ordre du St-Esprit en 1633, puis Grand Ecuyer de France et sénéchal de Bourgogne, gouverneur d'Anjou, il portait les titres de comte d'Harcourt et de Brionne, vicomte de Marsan, recevant le comté d'Armagnac de Louis XIV ; il combattit en 1637 dans le Piémont et en Sardaigne, nommé vice-Roi de Catalogne en 1645. Il avait épousé en 1639 Marguerite-Philippe du Cambout (1622-1674) dont postérité qui forme la branche des comtes d'Armagnac et de Brionne issue des ducs d'Elbeuf.

#### Un paquet pour l'Aumônier de la Reine

53. **Jean de GASSION.** 1609-1647. Maréchal de France sous Louis XIII et Louis XIV.

**L.A.S. à M. de Chevert**, maréchal des logis, général de la cavalerie légère. *Paris, 29 juillet 1643.* 1 pp. bi-feuillet in-8, adresse au verso avec deux petits cachets de cires aux armes.

200 €

Le maréchal remercie le général de sa lettre et de son paquet ; (...) *Je suis honteux de ce que vous avés prévenu mon debvoir. Je vous supplie (...) de recevoir l'offre de mes très humbles services et croire qu'il n'y a point de personne qui prenne plus de part à vos intérêts que moy. Je n'ay pas si tost receu vostre pacquet que j'ay fait rendre vostre lettre à Mr l'Evesque du Puy. Mais luy-mesme ne s'estant point trouvé en ville, en ay chargé son aumosnier. Je ne manqueray de le voir dès qu'il sera de retour pour retirer sa response (...).*

L'évêque du Puy était alors Henri Cauchon de Maupas (1606-1680) ; il avait été choisi par la reine Anne d'Autriche en qualité de premier Aumônier de la Reine en 1634. Nommé au Puy en 1641, il ne sera sacré qu'en octobre 1643 dans l'église des Jésuites de la rue St-Antoine à Paris. Sa mésentente avec la famille Polignac le fera déplacer au siège d'Evreux en 1661.

54. **Abbé MONDIN.** Secrétaire et chargé d'affaires du cardinal Mazarin

**L.S. avec souscription aut.** *Paris, 6 septembre 1643.* 2 pp. bi-feuillet in-folio.

200 €

**Belle lettre du secrétaire de Mazarin offrant à son correspondant la protection du cardinal** ; l'abbé a remis la lettre en main propre au cardinal Mazarin qui lui a témoigné avoir bien agréable les nouvelles qui lui ont été transmises ; (...) *Je me suis entretenu longtemps avec S.E. des services d'importances que vous rendez continuellement en ces quartiers. Comme preuves de son affection, il s'engage à lui offrir la protection du cardinal. Sy vostre chemin s'adonne à passer par mon abbaye de Berdoux, vous sçavez que vous en este absolument le maistre et en pouvés disposer comme de votre bien propre. Les consuls de la ville de Mirande vous remettrons une lettre de M. de Mauroy (...) pour la descharge qu'ilz ont autrefois obtenu de la subsistance des gens de guerre (...). Je l'aurais obtenu facilement ici du Conseil, mais on a jugé à propos de les renvoyer par devers vous (...).*

55. **Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne, Duc de BOUILLON.** 1605-1652. Frère du fameux Turenne, maréchal de France.

**L.A.S. à M. de Feuquières, gouverneur de Verdun.** *Ste-Menehould, 18 mars 1644.* 1 pp. in-folio, adresse au verso avec 2 petits cachets de cire rouge ; petites rousseurs.

550 €

**Belle lettre militaire et historique dans laquelle le duc de Bouillon envoie un ordre du maréchal de Guiche** ; *A mon retour de Verdun à St-Menhou, j'ay trouvé une ordre de Mons. le Maréchal de Guiche dont je vous anvoie la copie. Je cru bien faire vous en advertir (...). Il ordonne à quatre compagnies de rallier son régiment à Verdun ; J'ay donné et done ordre à mes quatre compagnies pour venir joindre mon régiment ; l'armée de Champagne aura son quartier général à Marie où se trouve le Roi, parce qu'on craint une surprise des ennemis contre Béthune ou la Bassée ; l'on tint que les ennemis font quelque corps d'arme autour de Bethune, il pourrait avoir quelque dessein à La Bassé. (...). Il faut des vivres pour les troupes qui viendront de Metz ou d'Allemagne, et le remercie encore pour l'affaire de Varion. Le duc de Bouillon ajoute en p.s. que le comte d'Harcourt et le maréchal de Gassion sont partis de Paris et se dirigent sur la Picardie ; il se recommande à lui pour son bon fromage pour trouver du vin bon.*

**n°49.** Charles de Valois au moment de l'arrestation de Cinq Mars

de tant de Biurts. qui ont tout  
dix. La Raison la Necessite. les  
Effets. de ces gencrers et Indolles hommes  
ne pourront permettre qu'il en aby  
pas Autre chof que ce que Nous  
en Aprenons. trouves Bon meantmois  
que Je Vous. Confirme den testimonier  
mes Sentiments et me parle des Le  
Lidore que Je premets de Vous. Je de  
mander Le contzertation de vos officier  
Avre etre Assurarie que Vous n'en  
obligeres Jamais personne qui fust taun  
moy.

Mon Sieur.

Charles Devalois

ce 19. Juin a mro

**n°51.** Le duc de Liancourt, au Maréchal de Brézé

Monsieur

cestoit bien une marque assurée de mon amitié que de ne pas avoir l'honneur de vous voir tout au moins une fois. je n'aurais pas marque si longtemps avec devoir, sans une amitié qui m'a fait mal a propos, et que je confess plus digne de mon beau frère que de moi. trop nantis de cette amitié ont tellement rebute que je proteste renoncer désormais à toute la fraude de la maison. la chaleur du combat ne m'a pas emporté de sorte que je n'aurai pas été jugé dans le verdict même. le souvenir de ce que je dois honorer immédiatement. vous en auriez reçu des marques si le respect de mon père m'eût empêché. et la crainte que j'aurais de vous importuner par une mauvaise lettre. mais puisque vous meurez toute la volonté de ce que Monsieur que vous trouverez bon à faire que je vous ai trop fait faire réponse et de vous abuser que je suis

Monsieur

Vos très trés humbles et très obéissants serviteurs l'ancien

**n°50.** Louis XIII célèbre la prise de Perpignan et du Roussillon

Mon Cousin. Pour avoir seulement hantua succéé que Dieu a donnéz  
a mes armes dans le Roussillon, commandera par mes coumances  
marquis de Vichomburg et de la Matthey, le comme ays  
assez long temps le sieg la ville et la citadelle de l'Apigny ou l'he-  
redituer soubs mes obysances, et qd suitte la fortresse de Faldoe,  
la perte de ceuxz places est tellement considerable et aduantage po  
la force qd massives intrinques touz le pays a de Roussillon,  
me donne le moyne de conserver les Catalogne et de portes incore  
mes armes plus auant dans l'Apigny auer l'espance de faire de  
nouueaux progrés a este prochain campagno, l'Apigny de l'ouest  
qui son riede gracie a Dieu dans l'etendue du royaume auys  
que a esté fait auua de vous ay bus voulut recommander par  
celle qd de toutz la manz qu'aux principale villez qui son souer-  
ain pouuoir le Cedam y son chaste aux la cromone a la chartre moyne  
de roysance publique qd accoustume a qd telz, le ne promettant  
que vous accomplissez ce qd qd de la de mon intention de prouver  
Dieu qui vous ayez Mon Cousin et la gaudi, Iovi a moyz  
le grand lexxi Jour d' Septembre 1642.

**n°53.** Le M<sup>al</sup> de Gassion remettra un paquet à l'aumônier de la Reine

29 juillet 1643  
Monsieur  
Je vous rends mes hommages, rendue en l'esp  
de celle qu'il vous a plu de faire Bonne  
de mesures, & suis content de regreter vous  
meurez precieux moy d'Egoutte, ce n'ay suffit  
moins de recouvrer l'offre de mes fables  
semeur, & moy qu'il ny aponst de pessone  
qui prenne plus de part a nos intress que moy  
ce n'ay pas fait recevoir nosse paquet, que j'ay  
fait rendre nosse p'tre a m<sup>e</sup> leauy, de  
L'oroyen du Roi, pour mesme ne separer point l'onne  
Cille cey ay charge soy d'envoye a  
l'ordre d'engagement de l'ordre d'y qu'il sera de  
rester en lettres la response & vous  
envoye a monsieur, ce n'ay demander il  
nous plust bonne de nos oblations grace &  
qualite' des  
Monsieur  
Nos chevauchies &  
reboissons  
de gaffion  
le paris le 29 Juillet 1643

56. **Henri de LORRAINE-HARCOURT.** 1601-1666. Comte de Harcourt, dit **Cadet à la Perle**.  
**P.A.S. "Henry de Lorraine, conte de Harcourt". Barsalonne, 21 novembre 1645.** 1 pp. double feuillet in-folio sur papier imprimé à l'en-tête et armoiries d'Henry de Lorraine ; mouillure claire. **180 €**  
Laissez-passer du grand Ecuyer de France en qualité de "Viceroy & Lieutenant général de sa Majesté en ses provinces, & Armées de Catalogne, Roussillon & Cerdagne", délivré au **Sieur de Pideusan** "prévost du régiment de Ste Mesme, s'en allant pour revenir a nos dit. Revues dud. régiment (...)"  
Contre-signature de visa à la Jonquière, le 28 novembre.
57. **[SIEGE de LA ROCHELLE].**  
**P.A.S. « Guistenneau », conseiller secrétaire du Roy de ses finances.** 1646. 1 pp. in-4 bi-feuillet, apostille au verso ; joint son enveloppe. **130 €**  
Copie d'un certificat du duc d'Angoulême pour M. de la Renaudière, attestant des services du sieur Cothreau au siège de La Rochelle, à la gauche de M. de Luxembourg *lors lieutenant commandant la compagnie des chevau-légers de la Garde de Sa Majesté*, sur l'ordre établi par le Roi au maréchal de Schomberg. Certificat du duc d'Angoulême en qualité de *Pair et Colonel-général de la cavalerie légère tant française qu'estrangère*, adressée au chevalier Desmarais de La Renaudière, capitaine au régiment de Rouergue. Joint son enveloppe avec adresse avec cachet de cire noire armorié.
58. **Michel LE TELLIER.** 1603-1685. Ministre de la Guerre, Grand Chancelier de France, père de Louvois.  
**L.S. et P.S. au marquis de Folleville.** Paris, 7 & 18 juin 1648. 3 pp. ½ sur 2 bi-feuilllets in-folio, intitulé au verso, filigrane aux armes Le Tellier ; mouillure aux plis. **500 €**  
**Documents sur la création du régiment de Folleville :** *Ayant estimé parlé de restablir vostre régiment d'Infanterie pour servir en des occasions importantes, j'ay cru que vous en seriez bien ayse, et parce que la chose presse, il demande de rejoindre le roi et prendre ses ordres, en sorte que le service de Sa Maj. qui requiert toute la diligence que vous pourrez faire en ce sujet n'en soit point retardé (...).*  
**Est accompagné le traité pour la levée du régiment** avec le détail des conditions du service, signé par le ministre et le marquis de Folleville ; le régiment devra comporter 1000 hommes de 20 compagnies, prêts à embarquer début juillet ; chaque soldat sera armé d'une épée et baudrier, et les deux tiers du régiment de mousquets, l'autre tiers de piques. (...) moyennant qu'il plaise à Sa Maj. de nous faire payer la somme de trente mille livres pour la levée et armement desd. mille hommes qui est à raison de trente livres pour chaque soldat armé (...), d'âge et de force convenables pour bien servir (...). Pendant dix jours, les vivres seront fournis par étape (...) aux officiers présents et soldats effectifs, avec route pour marcher desd. lieux d'assemblée en celuy de l'embarquement, et les vivres (nécessaires) tandis qu'ils seront sur l'eau ; comme aussi qu'elle nous fasse donner route pour faire marcher les bagages dud. Régiment (...). Etc.
- JOINT : Papiers militaires de Guillaume Le Sens marquis de Folleville**, Maréchal de camp des Armées du Roi dans les dernières années de la Guerre de Trente ans (4 documents) : Quittance de l'ordonnance du général de Vert sur le payement de la rançon du colonel de Folleville (février 1645, 1 pp. in-folio, petit cachet de cire armorié, pièce en allemand) ; copie de la convention passée avec le général espagnol de Galarreta pour le paiement de la rançon et la mise en liberté du marquis de Folleville ; serment de fidélité du marquis d'Apilly entre les mains de Mr de Folleville (février 1649 ; 1 pp. in-folio) ; quittance de M.de Marsan pour les frais de M. de Folleville (1 pp. in-12 oblong).
59. **(LOUIS XIV) et Michel LE TELLIER.** 1603-1685. Ministre de la Guerre, Grand Chancelier de France, père de Louvois.  
**L.S. du Roi (secrétaire) contresignée par Le Tellier, 2 L.S. de Le Tellier au marquis de Folleville.** Paris, juillet-août 1648. 1 pp. in-folio, adresse au verso, filigrane aux armes de Frances et Navarre ; bordure effrangée, pièce légèrement froissée ; 2 pp. in-folio, intitulé au verso, filigrane aux armes Le Tellier. **480 €**  
**Ordre du roi pour le régiment de Folleville, de s'embarquer pour Calais et rejoindre son Armée des Flandres sous le commandement du maréchal de Rantsau.** 26 juillet : *Ayant résolu de me servir de vtes régiment d'Infanterie en mon armée de Flandres, je vous escritez cette lettre par l'avis de la Reyne Régente Madame ma mère, pour vous dire qu'aussytost que le temps de l'assemblée des com(pagnies) de vtre régiment sera expiré, vous ayez a les faire acheminés à Dives (...) pour s'y embarquer dans les vaisseaux qui y seront préparés pour cet effet et aller par mer à Dunkerque où arrivant, vous revrez les ordres de mon Cousin le Mar(échal) de Ransau (...).* 14 août : ordres de Le Tellier pour le séjour du régiment de Folleville à Viré avant l'embarquement des troupes pour Dunkerque, annonçant avoir donné des ordres pour M. de Clermont, pour la réception de ces troupes à Dunkerque ; *Comme l'on veut donner tous les moyens possibles de faire passer à Dunkerque vostre régiment d'Infanterie bien complet et en bon estat, je vous envoie les ordres du Roy (...) pour faire séjourner à Viré (...) les dix compagnies de vostre régiment qui y font leur assemblée et qui employeront outre cela trois jours pour se rendre à Dives (...).* Ses troupes devront être prêtes à embarquer pour le 25 du mois, le ministre comptant sur le marquis pour faire plus de diligence. Le Tellier a envoyé les instructions pour M. de Clermont pour recevoir les troupes de Folleville à Dunkerque. (...) *Lorsqu'elles seront arrivées (...), Monsieur le Mar. de Ramsau leur envoie ordre ou d'aller joindre son armée ou d'aller ailleurs où il leur commandera (...).* Il envoie encore des ordres au sieur de La Croix pour tirer de la poudre de Caen pour servir aux soldats des dix dernières compagnies en cas de besoin durant leur passage en mer (...).  
**JOINT un ordre de campagne signé du Maréchal Josias de Rantsau** pour les régiments de Folleville et de Dunoy, *de marcher demain au matin (...) au lieu de Pitkam où ils recevront les instructions* (1 pp. in-folio, mouillure, signature en partie effacée).

60. **Ennemond de SERVIEN.** Président de la Chambre des Comptes du Dauphiné, plénipotentiaire à Turin.  
L.S. à M. le marquis (de) Villa. *Turin, 29 juillet 1648.* 1 pp. in-folio.

160 €

**Intéressante dépêche de l'ambassadeur français auprès de la Cour du duc de Savoie, confirmant les dernières dispositions qui avaient été prises en commun probablement dans la conquête du Milanais** ; le marquis de Villa, soutenu par les troupes du duc de Modène et celles du maréchal du Plessis-Praslin, faisait alors le siège de Crémone tenu par les Espagnols. Servien a adressé sa dépêche au **marquis Justiniani** comme il lui en avait fait part en détails lors de son dernier courrier de Rome ; (...) *Je m'asseure bien qu'elle vous sera rendue, mais à toutes fins, (...) la lettre que je me donne l'honneur de faire à présent à M. le Marechal du Plessis pouvant vous éclaircir du sujet de mes précédentes, je m'y rapporteray pour n'user pas d'une redite ennuyeuse (...).* Le marquis de Villa sera tué d'un boulet de canon au siège de Crémone fin août 1648. Frère d'Abel, ministre d'Etat, plénipotentiaire lors des discussions du traité de Westphalie, Garde des Sceaux, financier de Mazarin, Ennemond de Servien avait été nommé commissaire en 1632 chargé de régler les limites du Dauphiné et de la Savoie avec son frère et le président d'Expilly. Président au Conseil souverain de Pignerol, intendant de justice au-delà des Monts en 1645, Ennemond de Servien occupera la charge d'Ambassadeur de France à Turin auprès du duc de Savoie (dont Christine de France, sœur de Louis XIII tenait la Régence) durant près de trente ans de 1648 à 1676.

61. **(LOUIS XIV) et Michel LE TELLIER.** 1603-1685. Ministre de la Guerre, Grand Chancelier de France, père de Louvois.  
3 L.S. du Roi (secrétaire) contresignée par Le Tellier, à nos chers et bien amez les eschevins et habitans. *Saint-Germain en Laye, 28 janvier 1649.* 3 pp. in-folio, adresse au verso ; de légers manques, 1 pp. avec bordure effrangée.

500 €

**Lettre du Roi contresignée par Le Tellier envoyant le marquis de Folleville en Normandie aux ordres du comte d'Harcourt :** *Vous ayant donné la charge de Mar. de camp en mes armées et désirant que vous en fassiez les fonctions prez de mon Cousin le Comte d'Harcourt que j'ay (envoyé en ma) province de Normandie pour y commander (...), mon intention est que vous vous rendiez prez de mondit Cousin et vous vous employiez en lad. Qualité à tout ce qu'il vous ordonnera pour mon service (...).* **Sont accompagnées les lettres de service pour recevoir et loger les troupes du régiment de Folleville** ; *Ayant ordonné que l'assemblée des compagnies du Régiment d'infanterie de Folleville sera faite pendant huict jours, nous vous faisons cette lettre par l'avis de la Reyne régente (...) par laquelle nous vous mandons et ordonnons très expressément de recevoir et loger les officiers et soldats desd. compagnies et de fournir (...) par forme d'estape suivant noz réglementz, et rapportant les acquitz en certificatz de la fourniture que vous leur aurez faite, il sera pourvu à ce que vous soyez ranbourséz (...).*

**JOINT : 2 Pièces du comte d'Harcourt, lieutenant général en Normandie, pour la conduite des troupes, suite aux malversations relatives aux gabelles dans la province en 1650 :** 29 juin : Ordre au Grand Prévost de conduire sa compagnie auprès de Mr de Folleville, maréchal de camp et armée du Roi, et de lui obéir pour le service du Roy ; 5 juillet : ordre au capitaine des archers des gabelles d'aller avec sa compagnie joindre Mr de Folleville et d'obéir à tout ce qu'il commandera (*Rouen, juin, juillet 1650.* 1 pp. in-folio, légèrement froissé avec manque ; 1 pp. bi-feuillet in-4, filigrane aux armes).

62. **Henri de LORRAINE comte d'HARCOURT.** 1601-1666. Dit Cadet à la Perle, Grand Ecuyer de France.  
P.S. « **Henry de Lorraine conte de Harcourt** ». *Montfort, 12 février 1649.* 1 pp. bi-feuillet in-folio, petit cachet de cire rouge aux armes de Lorraine, et cachet sous papier aux armes de France ; mouillure claire au coin inf.

180 €

**Ordre du Grand Ecuyer, commandant pour le Roi en Normandie**, défendant très expressément à tous chefs, officiers et conducteurs de gents de guerre qui sont sous nos commandements (...) de ne loger ny souffrir estre logé dans les maisons de la S(eigneuri) de Combray scise dans les paroisses de Fauguernon de St-Philbert, qui sont soubs la protection et sauvegarde de Sa Majesté et la nostre particulière (...). Belle pièce.

63. **Henri de LORRAINE-HARCOURT.** 1601-1666. Comte de Harcourt, dit **Cadet à la Perle**.  
2 P.S. dont avec apostille aut. *31 décembre 1649.* vélin oblong (27 x 20 cm) ; & *Paris, 30 janvier 1661.* 1 pp. double feuillet in-folio, intitulé autographe au verso ; petite brunissure au coin inf. gauche, papier légèrement froissé, restauration au verso.

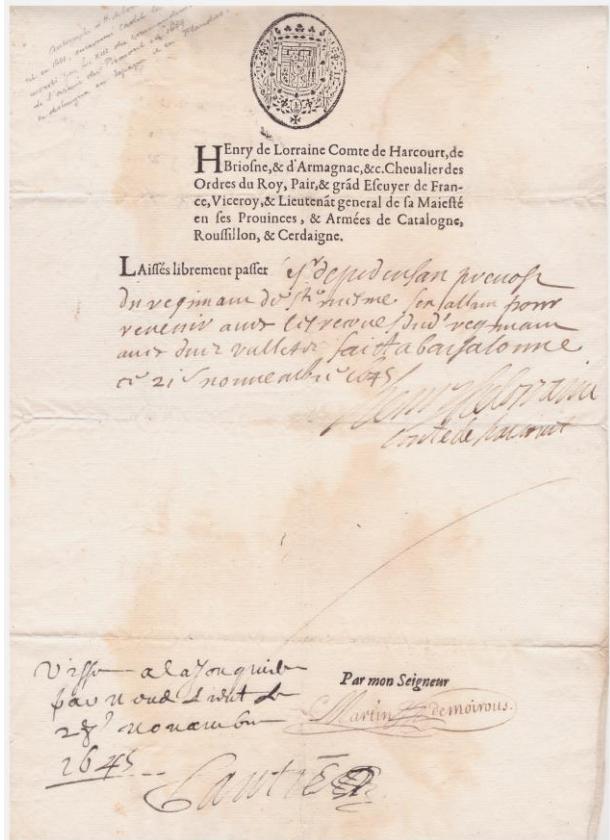
220 €

Quittance pour sa charge de Grand Ecuyer de France, dans laquelle il reconnaît avoir reçu de **Pierre Maugis conseiller secrétaire du Roy, trésorier de ses Escuries**, la somme de vingt mil quatre cens livres, à Nous ordonnée, tant pour nos livrées des chevaux que pour la nourriture, dépense et entretienement de huict pages à nostre suite, achapt de leurs chevaux, nourritures d'iceux et de leurs vallets, qu'il a pléü au Roy nous accorder à cause de nostre charge de grand Escuier de France durant l'année (...). Pièce paraphée au recto, et portant la grande signature au verso "Henry de Lorraine comte de Harcourt".

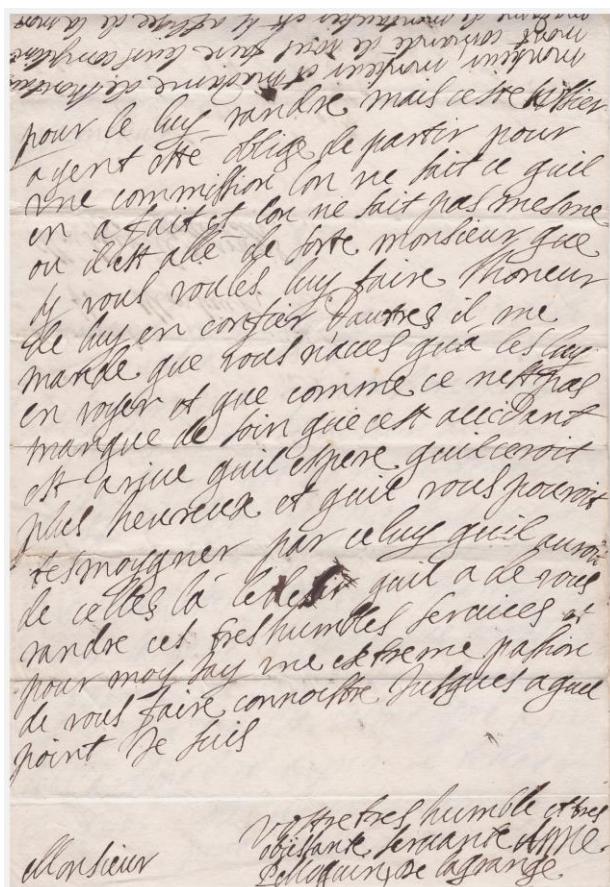
**Joint une pièce en qualité de Grand Ecuyer de France**, Grand Sénéchal de Bourgogne, gouverneur d'Anjou, dans laquelle le comte de Harcourt certifie que le Roi a retenu **Anthoine Legalis, sieur de La Lombardie comme Ecuyer de la Grande Ecurie** ; et il prie **M. du Plessis** de lui en expédier les lettres et provisions nécessaires à la confirmation de son titre. Apostille autographe du Grand Ecuyer : *Certificat d'escuier de la Grde Ecurie*.

Fils du duc d'Elbeuf, Charles, et de Marguerite de Chabot, **Henri de Lorraine (1601-1666)** avait gagné le surnom de "Cadet à la Perle" lors de ses premières armes en 1620 au siège de Prague. Militaire de valeur, il combattit les Protestants et participa au siège de St-Jean d'Angély et de La Rochelle. Chevalier de l'Ordre du St-Esprit en 1633, puis Grand Ecuyer de France et sénéchal de Bourgogne, gouverneur d'Anjou, il portait les titres de comte d'Harcourt et de Brionne, vicomte de Marsan, recevant le comté d'Armagnac de Louis XIV ; il combattit en 1637 dans le Piémont et en Sardaigne, nommé vice-Roi de Catalogne en 1645. Il avait épousé en 1639 Marguerite-Philippe du Cambout (1622-1674) dont postérité qui forme la branche des comtes d'Armagnac et de Brionne issue des ducs d'Elbeuf.

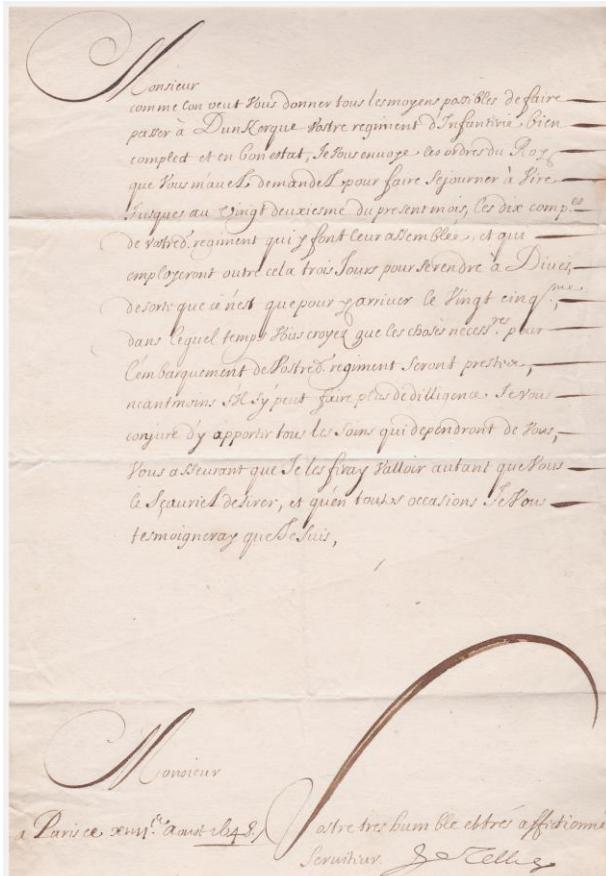
## n°56. Laissez-passer du Grand Ecuyer à Barcelone (1645)



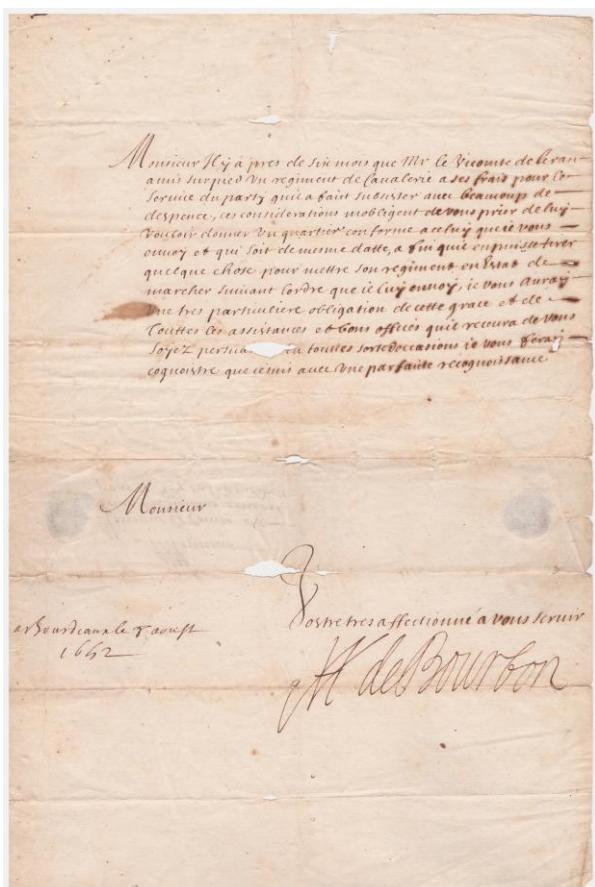
**n°64. Correspondance détaillée au moment de la Fronde (1562)**



## n°59. Ordre d'embarquement du Régiment de Folleville pour Calais (1648)



n°65. Le duc de Verneuil, sur la levée du Régiment de Léran (1652)



64. [FRONDE]. Anne Pelloquin de LAGRANGE. Dame de compagnie de la duchesse de Montausier.  
L.A.S. à M. le marquis de Folleville. Angoulême, 9 juillet 1652. 3 pp. bi-feuillet in-folio, adresse au verso.

550 €

**Superbe lettre écrite lors de la Fronde du prince de Condé quelques jours après l'incendie de l'Hôtel de ville de Paris ;** la Capitale avait alors fermé les portes à Mazarin et au jeune roi Louis XIV ; au même moment, la santé du duc de Montausier qui avait été gravement blessé dans un combat après le siège de Saintes en juin, inquiétait Mazarin et Le Tellier ; Mme de Lagrange, femme du gouverneur de Saintonge et d'Angoumois, prévient le marquis de Folleville, aide de camp du duc de Montausier, qu'une partie de son courrier pour Mazarin a été perdue : *Comme il n'y a rien que je ne fasse pour mes amis, je veux bien hasarder ma réputation pour justifier Mr Foucher auprès de vous, qu'y est dans le dernier désespoir dans la crinte qu'il a d'avoir perdu les lettres que vous luy donnat lorsqu'il party d'icy pour la Cour et quoique celles de Madame de Montausier soient avec et qu'il ait desja témoigné à Mr le Cardinal [de Mazarin] et à Mr Le Tellier ce que vous leur mandiés, il ne se peut consoler que son trop de prévoyance vous donne subjet de vous plaindre de luy.* Elle le prévient qu'on fouille au porte de Paris et qu'on arrête les agents porteurs de courriers au cardinal de Mazarin ; (...) **lorsque l'on les trouvait chargés de lettres pour Mr le Cardinal, ils couraient quelques fortunes ou tout au moins les lettres ; il s'avisa de donner celles qu'il avait au président de Maison qu'y estat député du Parlement pour aller à la Cour et les adressa à Mr de Mégrin qu'y ne s'y estant point trouvé, ce pasquet fut donné à un huissier du cabinet pour le luy randre ; mais ceste hussier ayant esté obligé de partir pour une commission, l'on ne sait ce qu'il en a fait et l'on ne sait pas mesme où il est allé (...).** Elle accepte de réceptionner personnellement les documents pour le cardinal et la reine, et ajoute à propos de la mort du maréchal de Saint-Maigrin au combat de la porte St-Antoine : *Monsieur et Madame de Montausier m'ont demandé de vous faire leurs compliments. Madame de Montausier est sy affligée de la mort de Mr de St-Mégrin qu'elle n'a pas la force de vous escrire ; elle vous envoie la relation de tout ce qu'y s'est passé en ceste occasion que j'ay faite tirer de plusieurs lettres qu'on m'écrivit de la Cour et de Paris sur ce sujet.*

Jacques de Caussade marquis de St-Mégrin (1616-1652), capitaine des chevau-légers de la Garde du Roi, avait été tué au combat de la porte St-Antoine ; la fille de Gaston d'Orléans avait fait tirer le canon de la Bastille sur les troupes royales commandées par Turenne ; l'échec de cette offensive permit à Condé d'entrer dans la ville.

Anne Pelloquin avait été la maîtresse du duc de Montausier, maréchal de camp, gouverneur de Saintonge et d'Angoumois ; cependant, sa femme, Julie d'Angennes, la prendra à son service comme dame d'honneur et de compagnie, et la fera marier à Charles-René de Lageard seigneur de Lagrange († 1666) qui était gouverneur de la ville et citadelle de Saintes.

65. **Henri de BOURBON duc de VERNEUIL.** 1601-1682. Fils naturel d'Henri IV et de Catherine d'Entragues.  
L.S. « H de Bourbon » au comte de Roure, lieutenant général en Languedoc. A Bordeaux, 8 aoust 1652. 1 pp. in-folio, adresse au verso, petits cachets de cire rouge armorié sur lacs de soie ; petits trous.

250 €

**A propos de la constitution du régiment de Gabriel de Lévis vicomte de Léran ; Il y a six mois que Mr le vicomte de Léran a mis sur pied un régiment de cavalerie à ses frais (...) avec beaucoup de despence. Ces considérations m'obligent de vous prier de luy vouloir donner un quartier conforme à celui que je vous envoy (...)** afin qu'il en puisse tirer quelque chose pour mettre son régiment en estat de marcher suivant l'ordre que je luy envoy. Je vous auray une très particulière obligation de cette grace et de toutes les assistances et bons offices qu'il reviendra de vous (...).

66. [Gens d'armes de Monsieur, duc d'Orléans]. **Florimond BRULART.** 1602-1685. Marquis de Genlis, baron d'Abecourt.  
P.S. avec souscription aut. S.l., 28 juillet 1654. Vélin oblong, apostille au verso.

150 €

**Reconnaissance de Florimond Brulart capitaine lieutenant de la compagnie de gens d'armes de Monsieur le duc d'Orléans,** pour avoir reçu de Louis de Bragelongne, trésorier de l'ordinaire des guerres, la somme de 3495 livres pour noz estatz et appoitemens durant trois quartiers de l'année 1652 (...). Quittance de sa main au verso pour mes appoitemens de capitaine lieutenant de la compagnie de gens d'armes de son A. Royalle (...).

Le Sr Brulart marquis de Genlis avait épousé en 1628 Charlotte de Blécourt dont il eut : Florimond officier de cavalerie mort au siège de Sainte-Menehoult en 1653 ; Charles, archevêque d'Embrun ; Claude, colonel du régiment de la couronne, marié à la fille du maréchal de France Fabert d'Esternay ; Marie-Anne, mariée au duc Henri de Harcourt ; Pierre marquis de Genlis ; Michel, chevalier de Malte, commandeur de Collioure ; Michel, tué à St-Omer en 1677 ; Hardouin, chevalier de Malte, gouverneur de Liège...

67. **Jacques Rouxel de Médavie, comte de GRANCEY.** 1603-1680. Maréchal de France (1651).  
L.S. avec compliment à M. le baron de Mercy. A Thionville, 13 juin 1657. 1 pp. bi feuillet petit in-4, adresse au verso avec petit cachet de cire rouge aux armes Grancey.

150 €

Lettre concernant une affaire en justice : *Je suis fâché de ne pouvoir accorder ce que désirés de moy, cela estans tout à fait contre ma juridiction, mais sy vous voulés envoyer vos affaires à Mr de St-Rémy lequel voit tous les procès qui se juge en ce gouvernement, je vous puis assurer que l'on vous rendra aussi bonne justice en cette ville comme à Toul (...).*

Le comte de Grancey avait servi dans toutes les campagnes de Louis XIII pendant la Guerre de Trente Ans. Maréchal de camp en 1636, gouverneur de Montbéliard puis gouverneur de Gravelines en 1644, lieutenant-général des armées puis maréchal de France en 1651, connu pour avoir battu les Espagnols au combat de La Roquette ; il devint enfin gouverneur de Thionville, chevalier du St-Esprit en 1662.

68. **Henri de LORRAINE-GUISE.** 1614-1664. Archevêque de Reims puis 5<sup>e</sup> duc de Guise.  
P.S. « **Le duc de Guyse** » Paris, 4 novembre 1657. 1 pp. double feuillet in-folio.

180 €

Pièce en qualité de "Prince de Joinville, séneschal héréditaire de Champagne, Comte d'Eu, Pair et Grand Chambellan de France", dans laquelle il certifie que **Balthazard de Villepreux**, qui a servi dans les Armées du Roi "sans discontinuation depuis plusieurs années dedans et dehors le Royaume", a été nommé gentilhomme ordinaire de sa chambre ; il prie **M. de Guénégaud**, "secrétaire d'Estat, ayant le département de la Maison du Roy" de lui fournir les lettres et provisions nécessaires pour certifier son titre.

Fils de Charles de Guise et de Henriette Catherine de Joyeuse, **Henri de Lorraine-Guise (1614-1664)** avait été destiné à l'Eglise dès sa naissance, possédant à 12 ans la charge de neuf abbayes, devenant en 1629 archevêque en titre de Reims. La mort de son père et de son frère le contraignit à se faire relever de ses vœux pour devenir duc de Guise ; il avait épousé en 1639 en première noce sa cousine Anne-Marie de Gonzague (1616-1684), fille de Charles de Gonzague duc de Mantoue et de Catherine de Lorraine ; séparé en 1641, il se remaria avec Honorine de Grimberghe, mais n'eut aucune postérité de ses deux mariages. Il conspira contre le Roi et Richelieu, condamné à mort après avoir participé à la bataille de la Marfée, passant au service de l'Empereur et du roi d'Espagne, en Flandre ; réconcilié, il ne put revenir en France qu'en 1643, et participa aux campagnes de Naples (1647 & 1654), puis restera à la Cour de Louis XIV comme Grand Chambellan.

69. **LOUIS XIV.** 1638-1715. & **François-Michel Le Tellier marquis de LOUVOIS.** 1641-1691. Ministre.

2 L.S. dont au comte de Lamarck. Paris, 22 mars 1659. 2 pp. in-folio, adresse au verso, cachet sous papier aux armes.

280 €

Lettre du Roi (secrétaire) contresigné par Le Tellier, au comte de La Marck, maréchal de camp commandant le Régiment de Picardie, lui annonçant la nomination du sieur de Combray à la charge d'enseigne, en la compagnie de l'Auxois audit Régiment, vacante par la démission du sieur de Boulleville ; Est accompagnée la lettre adressée au capitaine de la compagnie, demandant de faire reconnaître le sieur de Combray comme enseigne

70. **Bernard de Nogaret de La Valette, duc d'EPERNON.** 1592-1661. Gouverneur de Guyenne et de Bourgogne.

L.S. à Messieurs les Eschevins et habitans de Nuits (-St-Georges). Dijon, 15 novembre 1659. 1 pp. in-4, adresse au verso avec petit cachet de cire rouge aux armes du duc.

180 €

**Annonçant la nomination du lieutenant du Roi pour la province et sa réception à Nuit-St-Georges ; (...) Je suis si persuadé que dans la pensée que M. le comte d'Amauré d'aller faire son entrée à Nuits en qualité de lieutenant de Roy dans cette province, vous vous disposerez à lui rendre tous les honneurs accoustumés et deut à sa naissance et au rang qu'il tient dans ce gouvernement, que je me contente de vous tesmoigner que vous ne me sçaurez faire plus de plaisir que de lui donner en son encontre tous subveu de se louer de vous (...).**

71. **Marie de LORRAINE-GUISE.** 1615-1688. Mademoiselle de Guise.

P.S. Paris, 13 septembre 1661. Vélin oblong (43 x 27 cm) ; forte moisissure au coin sup. droit portant légère atteinte au texte, intitulé au verso.

100 €

**Lettre de procuration de Marie de Lorraine de Guyse, jouissante de la moitié des Domaines des vicomté de Caen**, à Falaise, secondée par Jacques de Lhommeau avocat au Parlement de Paris, procureur de **François de Matignon**, et de **Odet de Harcourt chevalier comte de Croisy marquis de Thudy et de La Mothe**, nommant Guillaume Le Balleur à l'office de Conseiller assesseur aux sièges de bailliage et vicomté de Bayeux, à la place de Germain Le Fillastre dernier paisible possesseur d'iceluy et à présent vaccant par la pure et simple résignation qu'il en a faicté (...).

Fille du duc de Guise Charles et de Henriette Catherine de Joyeuse, **Marie de Guise (1615-1688) fut la dernière représentante de la branche aînée des Guise**, portant les titres de princesse de Joinville, duchesse de Guise et de Joyeuse en 1675. Tous les projets de mariage la concernant ayant échoués, elle resta célibataire surnommée "Mademoiselle de Guise", et légua ses biens à Charles François de Stainville ; sur la requêtes des héritiers, le Parlement de Paris cassa son testament le 26 avril 1689, et ses biens furent dispersés. La maison des Guise s'éteignit donc à sa mort le 3 mars 1688, le duché-pairie passant en 1704 aux Condé, et en 1832 aux Orléans.

72. [Prince de CONTY].

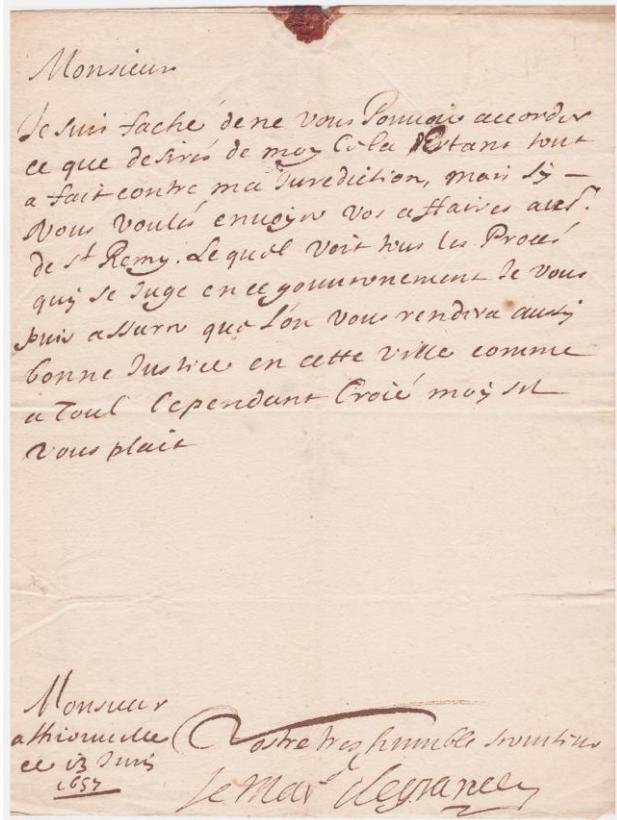
L.S. "Beaune" à Messieurs les consuls de Riom. Du Puy, ce 9<sup>e</sup> may 1662. 1 pp. in-folio, adresse au verso avec petit cachet de cire rouge (brisé).

160 €

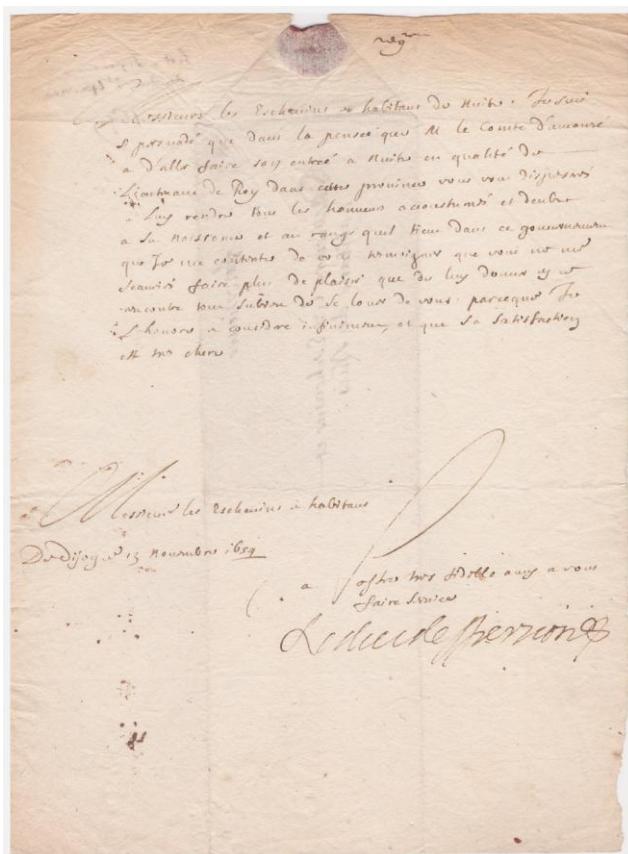
**Intéressant document sur le séjour du prince de Conti en Auvergne, préparant en particulier son passage à Riom ; Je ne peux vous mander ponctuellement le passage de Monsieur le Prince de Conty, n'ayant pas encore déterminé le jour qu'il partira de ceste ville (...). Il m'a fait l'honneur de me dire qu'il passerait par la route ordinaire, mais qu'il irait à grandes journées sans limitter ses couches. Ainsi, il vous serait très difficile de randre à Son Altesse tous les honneurs qui lui sont deusbs ; et j'estime que ce qu'il ce peust, c'est de faire mestre tous vos habitans soubs les armes pour border son advenuë à droict et à gauche jusques à la porte de son logis (...) ; et aurés soin de faire tirer vtre canon, et que toute l'infanterie fasse une recharge avant qu'il aborde ; car lorsqu'il passera, il ne faut pas que personne tire (...). Que tous les corps sçavent la forme qu'ils ont à tenir pour sa réception (...).**

Fils cadet du prince Henri II de Bourbon-Condé et de Charlotte-Marguerite de Montmorency, frère du "Grand Condé", Armand de Bourbon, prince de Conti (1629-1666) avait été le protecteur de Molière et de sa troupe.

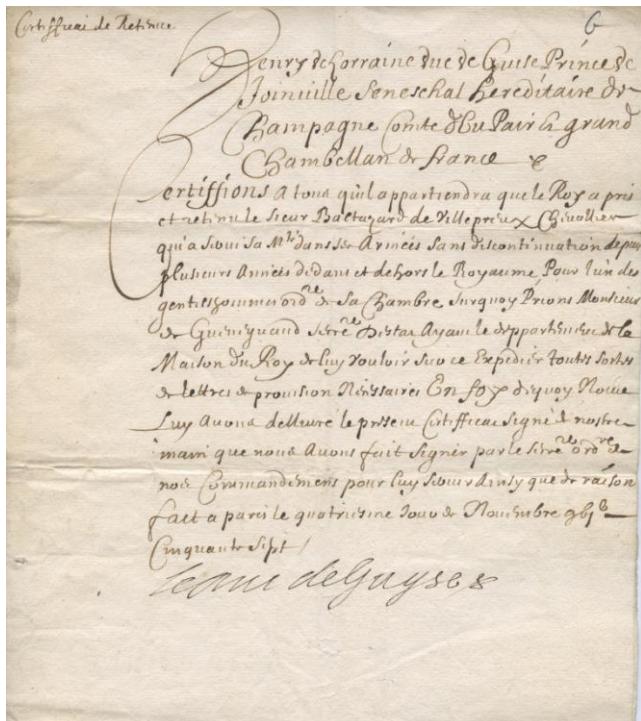
**n°67. Lettre du Maréchal de Grancey (1657)**



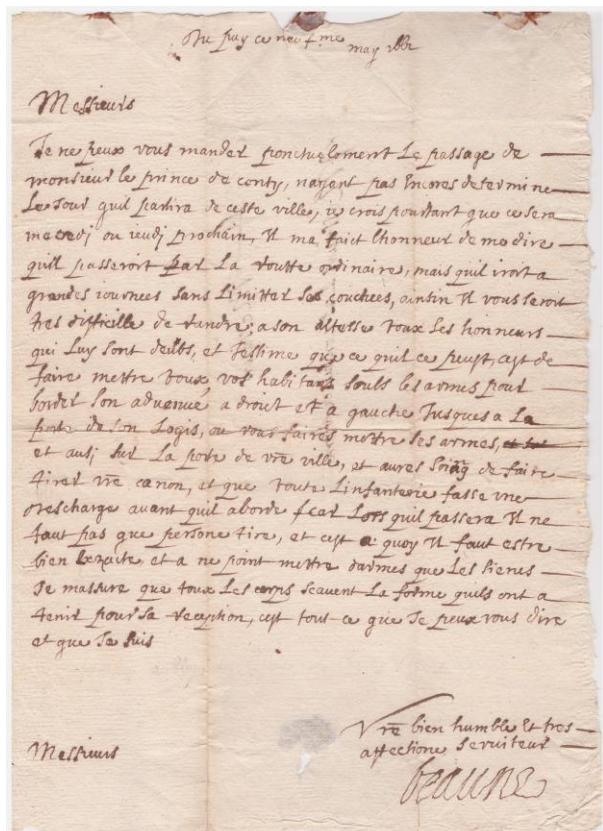
**n°70. Le duc d'Epernon, gouverneur en Bourgogne (1659)**



**n°68. Certificat du duc de Guise (1657)**



**n°72. Sur le voyage du Prince de Conty en Auvergne (1662)**



73. **Philippe MANCINI duc de NEVERS.** 1641-1707. Neveu du cardinal Mazarin, mignon de Monsieur frère du Roi.  
*L.A.S. Mazarin, 14 juillet 1664.* 1 pp. in-4, mouillure claire en coin.

220 €

Belle lettre de courtoisie ; *Les tesmoynages de vostre afection et service que vous faites paraistre pour mon retour sont de motif si puissant pour veiller à la reconnaissance que je vous en dois que nul événement n'en pourra jamais détourner les effets. J'espère dans quelques jours de pouvoir en personne mieux que par ces lignes vous en confirmer les sincères sentiments (...). Je suivrai cependant demain mon voyage avec Mons. Le Duc Mazarini jusques à tant que j'ay l'honneur de vous voir, pour prendre de vous les règles de ma conduite et suivre exactement vos avis sur ce qui est dans l'estandue de mes forces. Ce terme ne sera pas bien long car je crois que dans quinze jours nous serons à Fontenebleau. J'attends le moment avec grand impatience (...).*

74. **Jean-Paul de Gourdon de Genouillac, comte de VAILLAC.** 1621-1681. Ecuyer de Philippe d'Orléans, chevalier d'Honneur de la duchesse, lieutenant-général des Armées.  
*P.S. Au Palais Royal, 4 octobre 1670.* 1 pp. ½ bi-feuillet in-folio, filigrane.

150 €

**Relatif aux marais de La Palu qui n'ont jamais fait partie du domaine royal** ; procuration délivrée par le comte de Vaillac, chevalier des ordres du Roy, lieutenant général des armées de Sa Majesté et capitaine des Gardes du Corps de Monsieur, fils de France frère de Sa Maj., duc d'Orléans, délivrant pouvoir de constituer pour lui un avocat au Conseil privé du Roi pour toutes les occasions et à la requête d'Isaac Forbet, Urbain Aubert, Claude Vialet et tous autres fermiers généraux et particuliers, soubz-fermiers, traitant du Domaine du Roy, pour raison du marais désseché de La Palu et comtat de Blaye, circonstances et dépendances, et la affirmer et soustenir que lesd. lieux n'on jamais esté et ne sont point du domaine du Roy, s'unir et se joindre avec tous les interessés en lad. Palu et Comtat pour la conservation des intérêts communs d'icelle (...).

75. **[ROYAL ROUSSILLON]. LOUIS XIV.** 1638-1715. & **François-Michel Le Tellier marquis de LOUVOIS.** 1641-1691. Ministre. *L.S. (secrétaire) au capitaine Rosso*, commandant une compagnie dans mon Régiment d'Inf. de Roussillon. *A Versailles, 30 mars 1672.* 1 pp. bi-feuillet in-folio, adresse au verso, petit cachet armorié sous papier ; légères rousseurs.

250 €

Lettre relative à la nomination d'un lieutenant dans la compagnie du capitaine Rosso, au Royal Roussillon ; le roi demande de le faire recevoir et établir dans sa charge, et le faire reconnaître par la compagnie

**Joint 3 certificats militaires pour le régiment d'infanterie du Roussillon, signé par son commandant, le colonel Joseph de Ximenez seigneur des Landavilles :**

- de Verdun, 31 octobre 1674 : Certificat pour le capitaine Ponsalico, *incomodé depuis deux mois, a esté obligé de se retirer chez luy* (demi-page in-8, cachet de cire armorié).
- Au Quesnoy, 21 juin 1675 ; Certificat de laissez-passer pour le sieur de Gonsalve, capitaine réformé audit régiment ; (...) *s'en va chez luy en Roussillon pour ses affaires particulières* (1 pp. in-8 oblong, beau cachet de cire armorié).
- A Ganges 9 novembre 1732 : certificat signé par le lieutenant-colonel Brunetta, commandant le Royal Roussillon, attestant de la mort du sieur Philipe de Gonsalves et Pozou, capitaine aide-major du Régiment, tué en campagne en 1689 (1 pp. in-8 oblong, beau cachet de cire rouge armorié).

76. **Louis de LORRAINE.** 1641-1718. Comte D'ARMAGNAC, Grand écuyer de France.  
*P.S. Paris, 28 juillet 1673.* Pièce parchemin oblong (43 x 24,5 cm).

180 €

**Belle pièce signée Louis de Lorraine, Grand Escuyer de France**, par laquelle il concède la **charge de capitaine du comté de Charny à François de Pontsy fils**, tant en reconnaissance des services rendus anciennement par sa famille que *pour les bonnes qualitez qui sont en sa personne*, donnant le château de Mont-Saint-Jean pour servir de logement à ses fonctions. Une attestation indique que la lettre fut *Leü et publié par [le] curé de Mont-Saint-Jean, au prosne de [sa] Grande Messe le dimanche 17 septembre (...).*

Fils aîné de Henri dit "Cadet à la Perle" et de Mme de Cambout, **Louis de Lorraine (1601-1666)** portait les titres de comte d'Armagnac, de Charny, de Brionne, vicomte de Marsan, surnommé "Monsieur le Grand". Il épousa Catherine de Neufville duchesse de Villeroy, fille du Maréchal. Leur fille Marie (1674-1724) épousera en 1688, Antoine de Monaco, sur l'ordre de Louis XIV.

77. **[GENDARMES de la GARDE]. François de ROHAN.** 1631-1712. Prince de SOUBISE, duc de Frontenay et de Ponghes.  
*P.S. Meaux, 22 novembre 1678.* 1 pp. in-4 oblong, cachet de cire rouge aux armes.

200 €

Certificat de service délivré pour la campagne de Hollande, à Thomas sieur de La Varoux, *l'un des soubz-brigadiers de la dite compagnie [des gendarmes de la Garde du Roy], (...) a servi pendant cette campagne partout où la compagnie a esté commandée (...).* **Belle pièce avec cachet aux armes** (mi-partie de Rohan et Bretagne), **signée F. de Rohan en qualité de capitaine lieutenant des gendarmes de la Garde du Roy**, contresignée par son secrétaire Paton.

Fils d'Hercule duc de Montbazon, Pair et Grand Veneur de France, et de Marie de Bretagne d'Avaugour, **François de Rohan (1631-1712)** commandait la Garde du Roy depuis 1673, maréchal de camp en 1675, lieutenant-général en 1679 ; il fut nommé gouverneur de Berry en 1681 puis de Champagne & de Brie en 1691. Il avait épousé Catherine de Lyonne ; veuf, il se remaria en 1663 avec sa cousine Anne de Rohan-Chabot dame de Soubise, dont il eut 11 enfants, et qui devint maîtresse de Louis XIV. Le roi érigea en principauté la baronnie de Soubise en mars 1667.

78. **Honoré de Rabasse de VERGONS.** Procureur général du Parlement de Provence.  
**L.A.S. à Monseigneur (président du Parlement d'Aix).** (Aix), 6 avril 1680. 2 pp. in-folio. **150 €**  
 Relative au classement d'une importante affaire criminelle ; *Le procès criminel contre le nommé qu'on accuse de l'assassinat du feu sieur du Fresnay (...), il a été déclaré innocent de ce crime (...).* Il lui envoie un extrait de la procédure avec les raisons de l'arrêt, indiquant qu'il y a eu quatre informations de faites ; par le viguier de Toulon, le lieutenant du sénéchal, le prévôt de la marine et par M. le conseiller de St-Marc assisté de M. de St-Martin avocat général, *mon âge ne m'ayant pas permis d'aller dans diverses auditions de témoins.* S'étant assuré de la régularité de la procédure, il demande de faire suspendre le jugement et faire enregistrer auprès du greffe, le dernier arrêt de la Cour.  
 Originaire du Dauphiné, cette famille de Rabasse qui a donné six procureurs généraux au Parlement d'Aix, remonte à Jacques Rabasse pourvu de cette office en 1554 ; on dit qu'il fut un si ardent ligueur, que le roi Henri IV l'excepta de l'amnistie générale. Honoré de Rabasse fut reçu au Parlement de Provence en 1666 en survivance de son père Louis-François qui acquit la seigneurie de Vergons.
79. **Charles d'Albert d'Ailly duc de CHAULNES.** 1625-1698. Plénipotentiaire, gouverneur de Bretagne.  
**P.A.S. Paris, 23 mai 1680.** 1 pp. bi-feuillet in-8, timbre fiscal au verso. **140 €**  
 Reçu de 20.000 livres pour ses appointements et gardes ordonnés aux Estats derniers tenus à Vitré en 1679, qu'il reconnaît avoir eu de M. d'Haroui.
80. **[REGIMENT de PIEMONTE].**  
**P.S. "Martines". Versailles, 20 octobre 1683.** 1 pp. in-folio oblong, large encadrement gravé aux attributs militaires, "soleil" du Roi en coins, apostille au dos ; plis marqués renforcés au dos. **250 €**  
 Congé pour Thomas Maubert dit "la Montagne", sergent du Premier Hussards au Régiment de Piémont, "ayant servy fidèlement dans ma compagnie". Au verso, indications émanant probablement de l'institution des Invalides, portant le décès dudit sergent le 6 may 1694. **Très beau et rare certificat de l'époque du Grand Roy, au décor gravé par Papillon.**
81. **Anne-Jules duc de NOAILLES.** 1650-1708. Comte d'Ayen, maréchal de France (1693).  
**L.S. à M. de Villevieille. De Versailles, 14 janvier 1684.** 1 pp. bi feuillet in-4. **250 €**  
**Lettre signée "le duc de Noailles", concernant une recommandation pour les Galères royales : Puisque vous vous déterminés (...) à faire servir vostre fils volontaire sur les Galères, il n'aura qu'à se tenir prest pour s'en aller à Marseille quand mon frère le chevalier se mettra en mer. Il est ici présentement, je vous avertiray par avance du temps de son départ ; et je lui recomanderay fort vostre fils (...).**  
 Dès 1665, Anne-Jules de Noailles s'était distingué au siège de Marsal ; Louis XIV le fit nommer brigadier de la 1<sup>ère</sup> Compagnie des Gardes du Corps. En 1668, il avait déjà fait quatre campagnes, et devint aide de camp du monarque en 1672, s'illustrant particulièrement aux sièges d'Utrecht et de Maastricht. Maréchal de camp en 1677, lieutenant-général en 1681, fait duc de Noailles et Pair de France en 1678, gouverneur du Roussillon et du Languedoc entre 1682 et 1689. Il se distinguera encore en Catalogne dont il prend le titre de vice-roi (1694), mais laissa peu après le commandement des armées au duc de Vendôme ; il avait été élevé à la dignité de maréchal en 1693.
82. **Emmanuel Théodore de LA TOUR D'AUVERGNE. 1644-1715. Cardinal de BOUILLON.**  
**L.A.S. à M. le Prince de Turenne, dans l'Armée des Vénitiens. A Paray, 26 juillet 1686.** 1 pp. bi feuillet in-8, adresse au verso avec petit cachet de cire rouge aux armes. **550 €**  
**Très belle lettre du cardinal de Bouillon à son neveu le prince de Turenne. Je suis, je vous asseure, mon cher neveu, fort inquiet de ne pas recevoir de vos nouvelles et fort fâché de ne pouvoir vous en mander de bonnes par rapport à votre disgrâce et à la nôtre à laquelle je ne vois nulle adoucissement, mais plutôt le contraire (...).** Le cardinal ne lui recommande que davantage de bien veiller à sa conduite et de ne commettre aucune imprudence. Exilé de la Cour, Louis-Charles de La Tour d'Auvergne, dit le prince de Turenne (1665-1692) se rachètera en s'illustrant aux côtés des Vénitiens contre les Turcs. Il mourra des suites de ses blessures à la bataille de Steinkerque.  
 Doté de plusieurs abbayes, l'abbé de La Tour d'Auvergne avait obtenu le chapeau de cardinal en 1669, et fut nommé par le Roi en 1671, Grand-Aumônier de France. Pourtant une série de disgrâces allait marquer la vie du Cardinal ; Saint-Simon en fit un portrait très sévère : "Nous le verrons languir pitoyablement à Rome et y mourir d'orgueil comme toute sa vie, il en avait vécu... Peu d'hommes distingués se sont déshonorés aussi complètement..."
83. **[Famille CHENESSAILLE].**  
**Manuscrit. Compte de la succession bénéficiaire de defunt Louis de Chenessaille,** conseiller du Roi, Grand Maître des Eaux et Forêts de France au département de Touraine, Anjou et Le Maine. *Arrêté par le commissaire le 4 décembre 1687.* Fort in-folio, registre sous vélin, plat sup. annoté (reliure de l'époque). **550 €**  
**Très important document concernant la succession de Louis de Chenessaille (ou Chevessaille), conseiller du Roi, grand Réformateur & Maître des Eaux et Forêts dans les provinces de Touraine, Anjou, & du Maine,** décédé le 9 mai 1668 ; le

**n°73.** Lettre de courtoisie du duc de Nevers (1664)

De Matignon ce 14 juillet 1774  
Monsieur le duc de Nevers

Les très monnaus! de notre affection et l'envie que  
vous fassiez pour l'ordre pour faire retour tout le profit  
si puissant pour élever à la reconnaissance que le cours  
et doré que fut récemment bien pourvu l'empereur de faire  
ses effets. J'espere dans quelle que cour de pouvoir  
en personne mieux que par ces lignes vous en tenir  
mer mes sincères sentiments par ces fidèles protestations  
de nature cependant tenir mon cours avec moins  
le Due Matignon jusques à ce que l'heureux de vous  
voir pour prendre d'ores les mesures de ma conduite  
et faire exactement ce qu'il fera dans l'espérance  
de mes forces. Le terme ne sera pas bien long car  
je crois que dans quelques jours nous serons à forte  
nouvelles l'attein le moment avec grande imprécision  
qui me donnera lieu de vous protéger de tout ce  
que personne ne peut être plus que moi.

Monsieur  
Votre très humble et obéissant  
serviteur  
le Due De Nevers

**n°81. Recommandation du duc de Noailles pour les galères royales**

de Versailles le 14<sup>e</sup> Jan<sup>e</sup> 1684

**n°85. Manuscrit de Du Cange : *Histoire de l'Estat de la ville d'Amiens et de ses comtés***

partage fait suite à la mort de sa veuve Catherine Charles qu'il avait épousée le 18 avril 1640. La sentence fut alors rendue par le fameux **Achille (III) d'Harlay**, chevalier sieur de Beaumont en Gastinois, *en faveur de Louis de Chenesailles sieur de La Leverie, advocat au Parlement, maître Louis de Chenesailles prieur curé de Richebourg, et d'le Catherine de Chenessaille fille majeure, comme héritiers de déffunt dame Catherine Charles leur mère, en son temps veuve de Louis de Chenesailles conseiller du Roy, Grand Maitre des Eaux et Forêts de France aux départemens de Touraine, Anjou et le Maine, héritier par bénéfice d'inventaire de deffuncte d'le Marie Hélène de Chenessailles sa niepce, fille héritière de déffunct Nicolas de Chenessailles sieur de La Leverie son père (...).*

Ce manuscrit présente ainsi l'estimation de l'ensemble des biens immobiliers et revenus de cette importante famille dont l'essentiel est situé à Bellesme & Mortagne dans le Perche, les comptes étant détaillé par Estienne Claude Huot conseiller du Roy, commissaire enquêteur et examinateur...

Inventorié par chapitre, on distingue les noms des différentes seigneuries : 1. St-Hilaire ; 2. Fontaine-Noiret ; 3. Recepte à cause revenues des terres, dépendance de la succession de deffunt Pierre de Saint-Maurice ; 4. A cause de la terre de La Leverie ; 5. & 6. A cause de la terre, bois et taillis de la Tabuyère (ou Tahemdière) ; 7. A cause de la terre de la Pichonière ; 8. de la Buronnière ; 9. d'Epset ; 10. de la Boutinière ; 11. de Courtevault ; 12. des Nostres : 13. de la Miesserie ; 14. Cochardière et Thuillerie ; 15. Terres d'Hioron ; 16. Pré de la Blatisserie (...). Ainsi que des faubourgs de Bellesme et Mortaigne, la mention des terres du sieur de Mongobier ayant été acquise par deffunct **Colbert**, ou encore contenant un curieux inventaire de scellé et inventaire des biens délaissés dont **une tapisserie ayant appartenu à l'ancien évêque de Tarbes**, etc., etc.

84. **Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de TURENNE.** 1611-1675. Maréchal de France, un des meilleurs généraux de Louis XIII et de Louis XIV. **B.A.S. à M. St-Clas.** *S.l.n.d.* Demi page sur bi-feuillet in-12, adresse au verso, trace de cachet de cire rouge armorié. Petites rousseurs, 3 piqûres de ver.

300 €

**Belle lettre de compliment** dans laquelle Turenne remercie son correspondant de sa lettre, *et des marques que vous me donnez de votre souvenir ; je vous assure que je vous estime beaucoup et que je vous en donnerai des marques en toute rencontre.*

Brigadier de cavalerie, **Jean-Louis de Genouilhac, sieur de Saint-Clas**, avait été un des plus valeureux cavaliers de l'armée de Louis XIV, estimé de Turenne et du Grand Condé qui fit son oraison funèbre en s'exclamant « C'est la plus grande perte du monde ! Sans relâche dans sa vigilance, aussi adroit qu'audacieux, Saint-Glas n'avait point d'égal pour mener la cavalerie légère, reconnaître, tâter l'ennemi, le contraindre à se montrer; voyant toujours clair et juste, il ne laissait jamais son général sans nouvelles, et ses renseignements étaient si exacts que M. le Prince s'y fiait aveuglément. Son rôle fut grand au jour de la bataille ; c'est lui qui, commandant la grand'garde, découvrit le 11 août, à travers la brume du matin, les coalisés en marche ; c'est encore lui qui, repartant aussitôt avec ses dragons, trouva le moyen d'amuser les Impériaux et les empêcha de songer à secourir leur arrière-garde. Salut à ce héros ignoré, que la mort arrêta sur le chemin de la gloire, victime de son infatigable dévouement ! » Saint-Clas fut tué le 6 août 1674 à la Bataille de Séneffe lors de la Guerre de Hollande.

85. **Charles du Fresne sieur DU CANGE.** 1610-1688. Historien, érudit.

**Manuscrit. Histoire de l'Estat de la ville d'Amiens et de ses comtés. Avec un Recueil de plusieurs titres contenant l'Histoire de cette ville qui n'ont pas été publiés (...).** *S.l.n.d.*

Un volume in-folio, 98 ff., [4] ff. vierge, filigrane, quelques ratures et corrections, collage avec inscription numismatique, références et notes en marge ; relié sous cartonnage recouvert en vélin tacheté, dos lisse orné, trace de lacet (reliure de l'époque). Usure à la reliure, cahiers cousus aux coiffes ; le texte en parfaite condition.

2200 €

Monument d'érudition, remarquable pour l'histoire de la ville d'Amiens dont l'auteur était originaire, *l'Histoire de l'Estat de la ville d'Amiens et de ses Comtés* plonge aux origines de la cité et relate l'histoire obscure des comtes d'Amiens jusqu'à l'époque de Philippe Auguste ; elle est précédée ici d'une ébauche bibliographique, et d'une liste des bailliages d'Amiens, suivie des cinq livres qui devaient constituer un premier travail sur l'histoire générale de la ville qui ne vit jamais le jour, semble-t-il. Une version manuscrite est conservée aux Archives nationales (A.N. sup. franc. N°1209) ; elle ne sera publiée qu'en 1840, avec l'ajout d'appendices. Notre version possède de nombreuses variantes dans le texte qui semble plus épurée. Jacques Le Long dans son Catalogue historique de l'Histoire de France (éd. 1719, art. 14479) observe que si la plupart des manuscrits de Du Cange sont conservés à la Bibliothèque royale, il reste quelques manuscrits en main privé, dont l'Histoire des comtés d'Amiens, que « possède un particulier d'Amiens ». Contient :

Table des auteurs qui ont parlé de la ville d'Amiens (...), ff. 2-7 ; Baillifz d'Amiens et leurs lieutenants, ff. 9-17v ; Histoire des comtés d'Amiens et de ce qui est de plus remarquable en lad. Ville, ff. 19-37v ; Histoire des comtés d'Amiens, livre second, ff. 38-50v ; Histoire (...), livre III, ff. 51-69v ; Histoire (...), livre IIII, ff. 70-82v ; Histoire (...), livre cinq°, ff. 83-98.

Charles Du Cange avait fait ses études au collège jésuite d'Amiens, fut reçu avocat au Parlement à Paris en 1631, avant de revenir prendre l'étude notariale de son père à Amiens ; il épousa en 1638 Catherine du Bos, fille d'un trésorier de France, dont il racheta plus tard la charge. Du Cange s'était consacré déjà depuis longtemps à sa passion pour les recherches historiques et philologique. Fuyant la peste qui ravageait Amiens et la Picardie en 1669, il s'établit à Paris où sa renommée en matière d'érudition, le mit sur les mêmes rangs que Mabillon et Baluze ; Colbert lui commanda plusieurs études, Louis XIV accorda une pension à sa veuve et ses enfants. Ses principales études touchent la philologie (Glossarium ad scriptores...), l'Histoire de l'Empire Byzantin, l'Histoire de France dont il recueillit les principaux matériaux pour une publication, l'Histoire de la Picardie, etc.

86. [Duc d'EPERNON].

Manuscrit « Mémoire des prétention de Monsieur le Duc d'Eperton contre Madame la marquise d'Antin. S.l.n.d. (circa 1690). 3 pp. bi-feuillet in-folio, mouillure claire, annotation en marge, mention au verso « demande de M. de Rouillac »

160 €

Extrait des réclamations du marquis de Rouillac, qui prétendait reprendre les titres du duc d'Eperton. Ce procès fit grand bruit à l'époque, au point que Saint-Simon en détaillera l'affaire dans ses mémoires. Bernard de Nogaret, duc d'Eperton (1592-1661) étant mort sans descendance, les titres passèrent à sa sœur Hélène de Nogaret qui avait épousé Jacques de Goth, marquis de Rouillac, qui se fit appeler duc d'Eperton ; dès lors, leur descendance prétendirent au titre : son fils Louis (†1661) et son petit-fils Jean-Baptiste (†1690) reprirent le titre d'Eperton, que Saint-Simon se plaisait à dénoncer « le faux duc d'Eperton » ; ainsi que leur fille Jeanne de Goth mariée à Jean de Zamet (†1666) dont Marie-Christine qui avait épousé le marquis d'Antin (1640-1691), et qui fut la mère du futur duc d'Antin, l'époux de la fameuse Mme de Montespan. Le marquis de Rouillac dispute ainsi à la marquise d'Antin la succession de sa mère Zamet et réclame dans ce mémorandum les arriérés avec intérêts ; 5000 livres sur une obligation de Mme Zamet en 1641 au profit de Louis de Goth le père du Duc ; le loyer d'une maison proche de l'église St-Médéric louée à la veuve Zamet ; *demande en oultre led. seigneur duc à lad. Marquise d'Antin en qualité d'héritière de lad. Dame sa mère la somme de 1700 livres par lui payée dans la ville d'Agen au logis où pends pour enseigne « le Pavillon royal » pour la nourriture, entretien et dépense faite pendant deux mois en lad. Hostellerie (...) et son équipage (...).* Plus la nourriture et entretien fourni pendant dix-huit mois à lad. défuncte dame de Zamet par la mère dud. Seigneur duc d'Eperton chez laquelle elle se réfugia lorsque lad. Dame marquise d'Antin sa fille et Monsieur le marquis d'Antin son gendre, la chassèrent de leur maison d'où elle restait sur le pavé (...) ; concernant une obligation de 6000 livres pour le marquis de Montespan ; à propos des prétentions et autres objets sur la succession des terres d'Eperton, obligeant la marquise d'Antin de rendre la part reçue en provision ; etc.

Le marquis de Rouillac n'aura finalement pas d'héritier direct, et le titre d'Eperton accordé déjà au marquis de Montespan (l'époux de la maîtresse de Louis XIV) échut définitivement par jugement de 1711 à Louis de Pardaillan de Gondrin marquis de Montespan, duc d'Eperton ; les terres d'Eperton seront vendues plus tard à son oncle, Adrien de Noailles.

87. LOUIS XIV. 1638-1715. & François-Michel Le Tellier marquis de LOUVOIS. 1641-1691. Ministre.

P.S. (secrétaire). Versailles, 10 mars 1688. 1 pp. bi-feuillet in-folio.

200 €

Commission d'inspecteur général de la cavalerie donné au brigadier Dugas, pour faire la visite du régiment de cavalerie de Crillon qui est en Provence, le roi demandant aux officiers du régiment et au comte de Grignan son lieutenant-général en Provence, de le reconnaître dans ses fonctions. (...) Ordonne aux capp(itaines) et autres officiers dud. Rég't de Crillon de reconnoistre led. Sr Dugas (...) et lui obéir en tout ce qu'il leur prescrira pour le rétablissement et le maintien de leurs compagnies et pour leurs exercices militaires (...).

Pièce contresignée par Louvois.

88. François-Joseph comte de TONNERRE. 1658-1705.

P.S. S.l., dernier jour de juin 1688. 1 pp. in-4 oblong, petit cachet de cire rouge aux armes.

150 €

Certificat du comte de Tonnerre en qualité de Premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur, frère unique du Roy, délivré au Sr Jean-Baptiste de La Lande, escuyer Sr de Courniesme, l'un des gentilshommes ordinaires de Monsieur, pour ses quartiers d'avril pour avoir servi près la personne de son Altesse Royale. Belle pièce avec cachet aux armes des Tonnerre. François-Joseph de Tonnerre avait aussi la charge de chambellan du duc d'Orléans, colonel puis mestre de camp du Régiment de Clermont. Ruiné, il avait vendu son comté à Louvois. Il avait épousé en 1688 Marie de Hannivel.

89. LOUIS XIV. 1638-1715. & François-Michel Le Tellier marquis de LOUVOIS. 1641-1691. Ministre.

P.S. (secrétaire). Fontainebleau, 19 octobre 1688. 1 pp. bi-feuillet in-folio.

250 €

Rare laissez-passer délivré au sieur Gallier à qui nous avons donné une commission pour lever une compagnie de cavaliers, faisant voiture en Guyenne avec 35 mousquetaires, 35 paires de pistolets et leurs fourreaux, 35 épées et autant de ceinturons, de bandollières, de paires de bottes (...) pour servir à armer et esquiper les cavalliers de sa compagnie. Pièce signée du Roi (secrétaire), contresignée par son ministre Le Tellier de Louvois, vu au Conseil par Claude LE PELLETIER (1631-1711), alors contrôleur général des Finances.

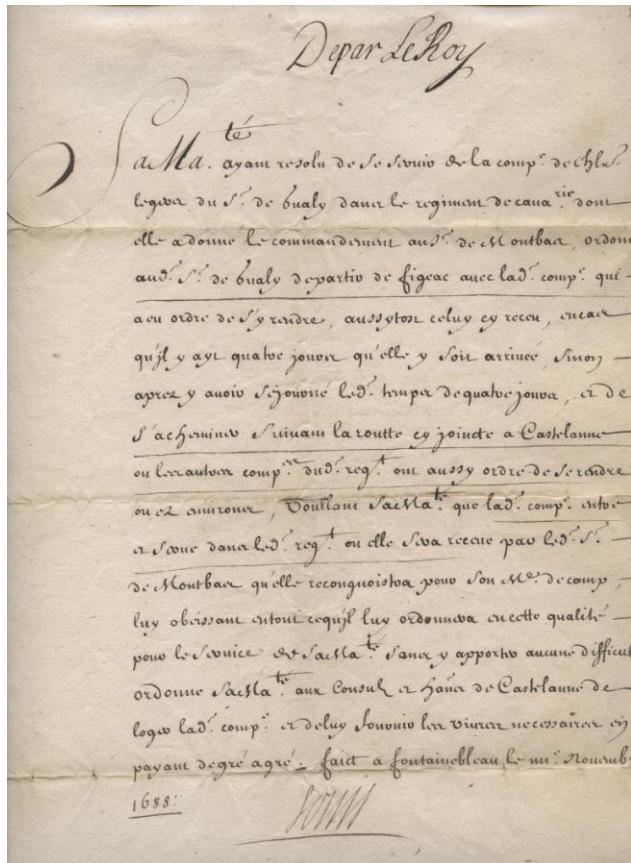
90. LOUIS XIV. 1638-1715. & François-Michel Le Tellier marquis de LOUVOIS. 1641-1691. Ministre.

P.S. (secrétaire). A Fontainebleau, 4 novembre 1688. 1 pp. bi-feuillet in-folio, intitulé au verso.

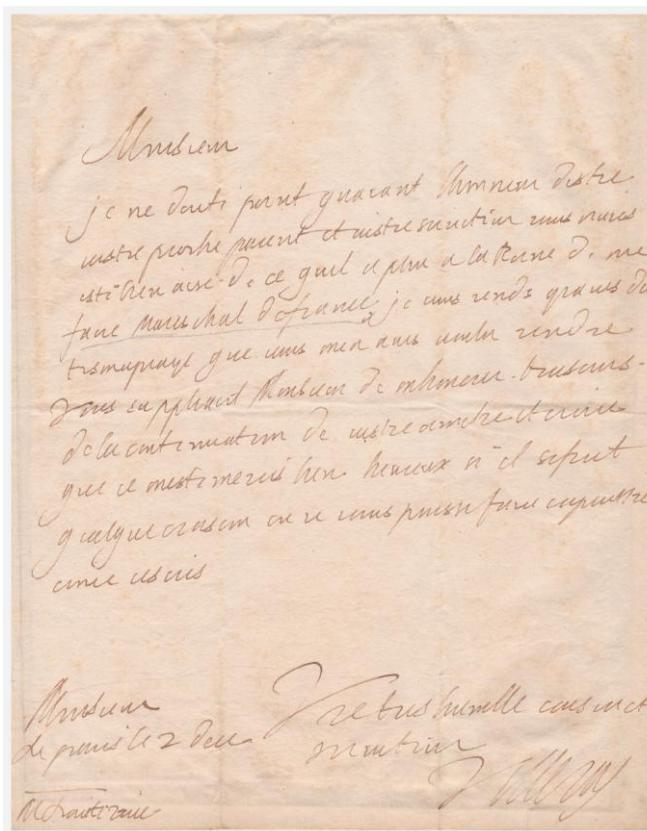
200 €

Ordre du roi pour le sieur de Gualy, capitaine d'une compagnie de chevau-légers dans le régiment de cavalerie commandé par le Sieur de Montbas, de partir de Figeac avec lad. Comp., où il se sera arrêté au moins quatre jours avant de repartir, et de s'acheminer à Castelanne où les autres Comp. dud. Rég't ont aussi ordre de se rendre ou les environs. La compagnie de Gualy sera incorporée au sein du Régiment et reçue par le sieur de Montbas, qu'elle reconnoisra pour son Mt de camp, lui obéissant en tout ce qu'il lui ordonnera en cette qualité pour le service de Sa Maj. sans y apporter aucune difficulté (...). Le roi ordonne aux consuls de Castelanne de loger la compagnie et lui fournir les vivres nécessaires.

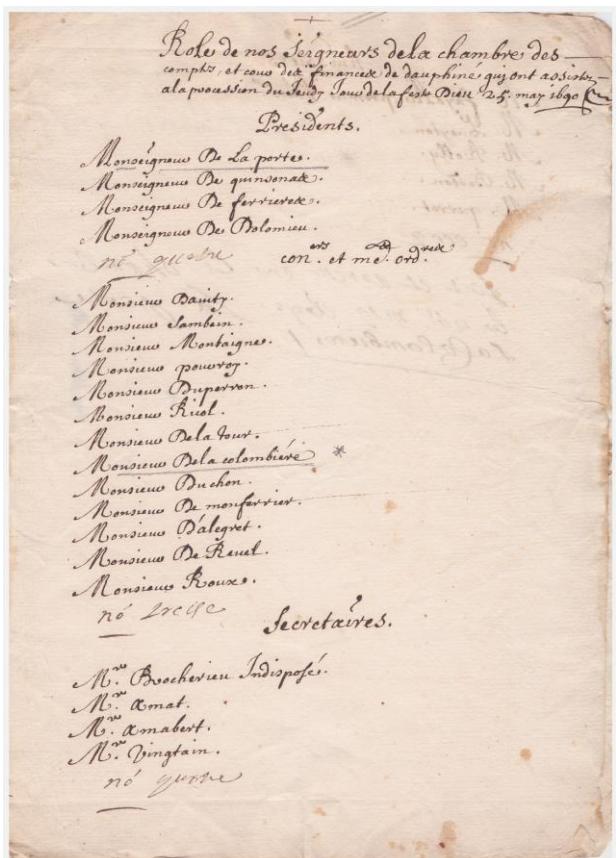
n°90. Ordre du Roi pour une compagnie de se rendre dans les Cévennes



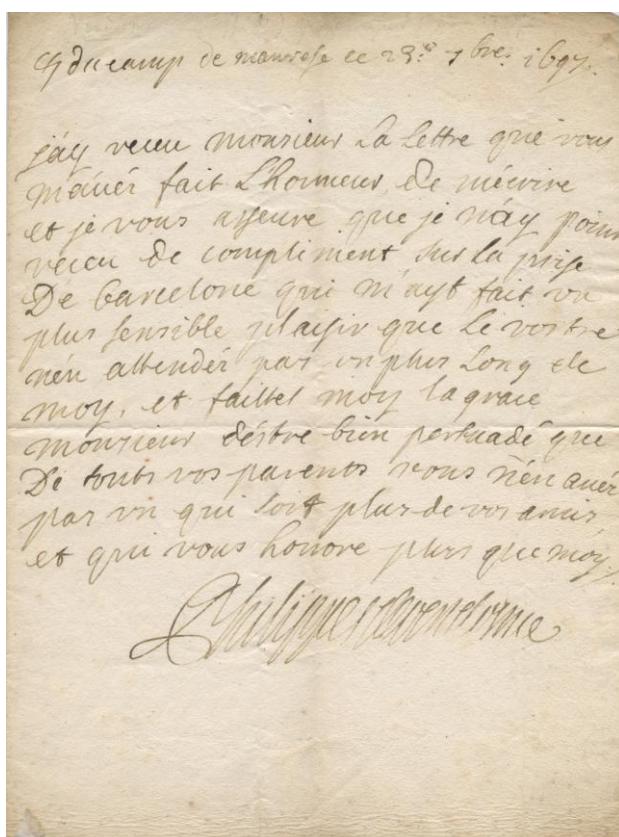
n°94. Lettre du duc de Villeroy lors de sa promotion comme Maréchal de France (1693)



n°93. Liste des officiers de la Cour des comptes du Dauphiné



n°95. Le duc de Vendôme sur la prise de Barcelone (1697)



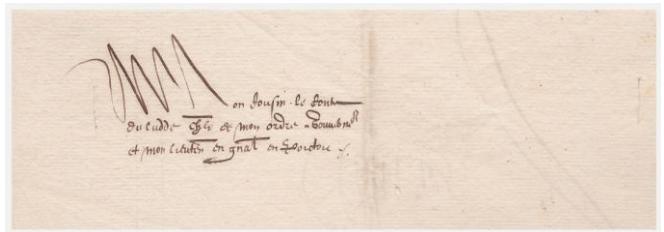
91. **LOUIS XIV.** 1638-1715. & **François-Michel Le Tellier marquis de LOUVOIS.** 1641-1691. Ministre.  
**P.S. à Mons. Dugua**, maréchal des camps et armées. *A Marly, 17 mars 1690.* 1 pp. in-folio, adresse au verso ; légère mouillure. **250 €**  
**Commission du Roi pour le maréchal des camps Dugua, lui ordonnant de se rendre sous le commandement du comte de Broglie dans les Cévennes** ; *Ayant résolu de me servir de vous en vtre charge de Mar(échal) de camp en mes armées près du Corps de troupes qui doit agir pendant la Campagne prochaine dans les Sévennes et dans le Vivarais sous le commandement du Sr comte de Broglie, l'un de mes lieutenans généraux en mes armées, j'ay bien voulu vous en donner avis par cette lettre et vous dire que je désire que vous ayez à demeurer dans led. pays et près de mesd. Troupes (...).* Etc.  
Lieutenant-général en 1688, le comte de Broglie (1647-1727) avait été nommé commandant militaire du Languedoc au moment où il y eut les premiers soulèvements protestants dans les Cévennes, trois ans après la Révocation de l'Edit de Nantes ; c'est lui qui commandera les troupes engagées dans la guerre des Camisards. Remplacé par Montrevel en 1703 puis par Villars, il sera fait maréchal de France en 1724.
92. **Dreux Louis Dugué de BAGNOLS.** 1657-1711. Intendant des Armées en Flandres.  
**P.S. Lille, 5 avril 1690.** 1 pp. in-folio pré imprimée, armes de France en-tête et lettrine. **50 €**  
**Pièce concernant la levée d'impôts en Flandres** ordonnée au nom du Roy par le chevalier de Bagnols, *Conseiller d'Estat, Maître des Requestes honnoraire et Intendant de Justice, Police & Finances, & des Armées du Roy en Flandres (...).* Il est ordonné aux gens de loys, manans & habitans du village de Oudemburg, franc de Bruges, de payer entre les mains du Commis extraordinaire et receveur des contributions de Lille, la somme de 3868 florins pour des contributions, patar au Florin et diverses sauvegardes.
93. **[DAUPHINE]. Joseph de LA PORTE.** †1716.  
**P.S. « La porte » avec apostille aut.** *En la Chambre (Grenoble), 26 may 1690.* 1 pp. ½ bi-feuillet petit in-folio. **150 €**  
**Liste des officiers de la Chambres des comptes et Cour des finances du Dauphiné**, étant venu assister à la procession du jeudy, jour de la Feste Dieu. La pièce est signée par Joseph de La Porte, seigneur d'Eydoche et d'Aiguebelle, Président de la Chambre des comptes de Grenoble, qui sera plus tard Premier Président du Parlement de Metz, et contresignée par le sieur de La Combière, conseiller. Parmi les noms des magistrats, figurent ceux issus notamment de grandes familles dauphinoises ; **QUINSONNAS, FERRIERES, DOLOMIEU, SAMBAIN, MONTAIGNE, DUPERRON, MONFERRIER, D'ALEGRET, REVEL**, etc. Conseiller au Parlement de Metz en 1669, Joseph de La Porte fut en 1678 Premier Président de la Chambre des comptes de Dauphiné, envoyé par Louis XIV en 1682 pour présider le sénat de Nice, avant de prendre la charge de Premier Président du Parlement de Metz. Il avait épousé Christine de Servien, fille d'Ennemond de Servien, ambassadeur du Roi auprès de la Cour de Savoie, frère d'Abel, surintendant général des Finances et Chancelier des Ordres du Roi.
94. **François de Neufville, duc de VILLEROY.** 1644-1730. Maréchal de France, gouverneur de Louis XV.  
**L.A.S. au marquis d'Hauterive.** *Paris, 2 décembre (1693).* 1 pp. in-4 emmargée. **250 €**  
**Très belle lettre au moment de sa promotion de maréchal.** Je ne doute point garant l'honneur d'estre vostre proche parent (...) et suis bien aise de ce qu'il a plu à la Reine de me faire maréchal de France (...). Il le prie de l'honorer de sa présence lors d'une prochaine visite.  
Chevalier des Ordres du Roi, le duc de Villeroy avait été Gouverneur et Lieutenant-Général de la ville de Lyon et des provinces du Lyonnais, Forest (Forez) et Beaujolais. Fait maréchal de France en mai 1793, capitaine de la 1<sup>ère</sup> et ancienne compagnie française des Gardes du Corps en 1695 (succédant au maréchal de Luxembourg), il deviendra Chef du Conseil Royal des Finances en 1714, gouverneur de Louis XV pendant sa minorité, charge confirmé en 1715. Bien que montrant une grande bravoure, le maréchal s'était piètement distingué dans les armes en qualité de commandant en chef. Il avait épousé en 1662 Marie-Marguerite de Cossé-Brissac.
95. **Philippe de VENDOME.** 1655-1727. Grand-Prieur de l'ordre de Malte (1678), duc de Vendôme (1712-1727).  
**L.S. au duc d'Albret.** *Du camp de Manrese, 23<sup>e</sup> septembre 1697.* 1 pp. bi feuillet in-4, adresse au verso avec **petit cachet de cire aux armes**. **250 €**  
**Très belle lettre adressée au duc d'Albret pendant la campagne de Catalogne** : J'ay receu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je vous asseure que je n'ay point reçeu de compliment sur la prise de Barcelone qui m'ayt fait un plus sensible plaisir que le vostre. N'en attendez pas un plus long de moy et faittes moy la grâce, Monsieur, d'estre bien persuadé que de tous vos parents, vous n'en avez pas un qui soit plus de vos amis et qui vous honore plus que moy.  
Fils de Louis duc de Mercoeur et de Laure Mancini, arrière-petit-fils d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, frère du "Grand-Vendôme", Philippe fut reçut chevalier de Malte dès 1666 et suivit son oncle le duc de Beaufort à Candie, où il se distingua par son courage. Il fit les campagnes de Hollande et d'Alsace, nommé maréchal de camp en 1691, Grand-Prieur de France et lieutenant-général en 1693 ; fit preuve de bravoure dans les campagnes d'Italie et de Catalogne, mais son attitude à la bataille de Cassano le fit disgracier par le roi qui l'exila. Saint-Simon dresse de lui un portrait peu flatteur : "il avait tous les vices de son frère (...) menteur, escroc, fripon, voleur, malhonnête homme jusque dans la moelle des os, suprêmement avantageux et singulièrement bas et flatteur aux gens dont il avait besoin (...) avec cela le plus désordonné et le plus grand dissipateur du monde" !

Quelques adresses avec cachets armoriés

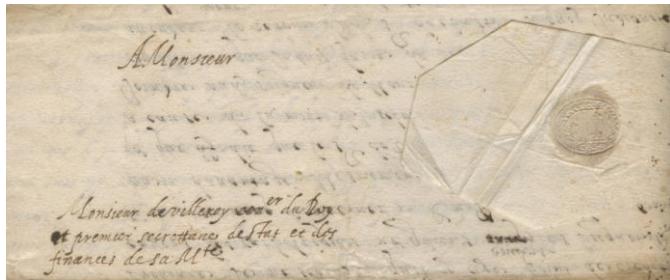
n°4. A Madame, Madame la duchesse d'Esto<sup>ll</sup>, Comtesse de Saint-Pol



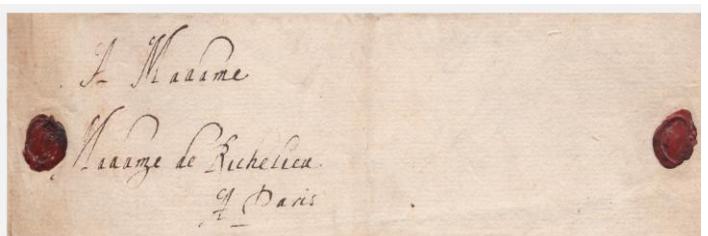
n°11. A Mon Cousin le conte du Ludde, Chevalier de mon ordre (...)



n°15. (...) Monsieur de Villeroy (...) premier secrétaire d'estat et des Finances (...)



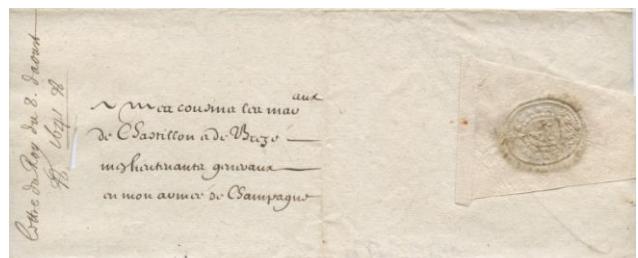
n°26. A Madame, Madame de Richelieu, à Paris



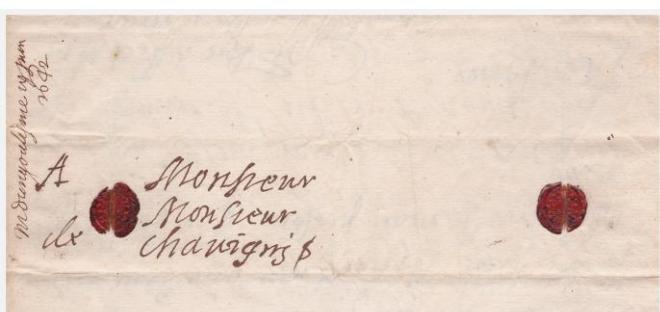
n°32. A Monsieur, Monsieur le Marquis de Bentivoglio



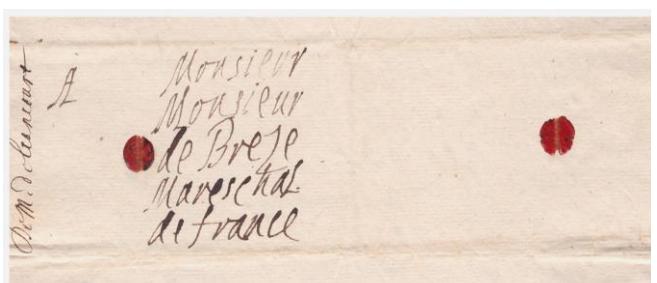
n°42. A mes cousins les Mar. de Chastillon et de Brezé, mes lieutenants-généraux (...)



n°49. A Monsieur, Monsieur de Chavigny



n°51. A Monsieur, Monsieur de Brézé, Mareschal de France



n°53. Monsieur de Chevers, mareschal des logis général de la cavalerie légère



n°55. (...) Monsieur le comte de Roure, lieutenant-général pour le Roy (...)



